



Document de travail

« L'impact institutionnel du processus d'intégration à l'Union Européenne »

N° 2006-11
Juin 2006

Cindy DUC
(Stagiaire à l'OFCE)
cindyduc@yahoo.fr

Observatoire Français des Conjonctures Économiques

69, Quai d'Orsay 75340 Paris Cedex 07

Tel : 01 44 18 54 00 Fax : 01 45 56 06 15

E-mail: ofce@ofce.sciences-po.fr Web: <http://www.ofce.sciences-po.fr>

L'impact institutionnel du processus d'intégration à l'Union Européenne

Cindy DUC¹

2006-11
Juin 2006

Abstract

The European Union was the first trade area to impose its members to respect democratic principles and Human Rights. During the 1990s, the Commission expended these constraints to good governance which implies a fight against corruption and the improvement of the judicial system.

This paper assesses the impact of the EU integration process on several institutional variables using the difference-in-differences estimates. We also try to measure the impact of different stage in the integration process, that is, application, negotiation and effective integration. We find that the EU contributed to consolidate the democracy of its older members and that the “good governance” constraints of the Copenhagen criteria (1993) faster the improvement of the judiciary system quality for both members (Eastern European countries) and candidates.

JEL Classification: C33, F15, N4.

Panel Data, the European Union, Institutions, Democracy, Corruption.

¹ EURISCO - Université Paris-Dauphine: cindyduc@yahoo.fr

Papier effectué lors d'un stage à l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques) sous la direction de Jérôme Creel et Sandrine Levasseur.

I. Introduction.

Depuis la fondation de l'Union Européenne² les pays candidats ont eu à satisfaire des contraintes politiques, les plus anciennes étant le respect des principes démocratiques et le respect des Droits de l'Homme. Depuis 1993, les pays candidats doivent tendre vers une « bonne gouvernance », i.e., avoir un système judiciaire transparent, efficace et indépendant, avoir des droits de propriété sécurisés et mettre en place des mesures pour lutter contre la corruption. Ces obligations constituent les critères politiques des critères de Copenhague.

En analysant l'évolution temporelle de différents indicateurs politiques (Graphiques 1, 2 et 3), il apparaît que les pays faisant partie du processus d'intégration à l'UE, qu'ils soient intégrés ou candidats, ont connu une amélioration assez significative de leurs institutions. En effet, les indicateurs de démocratie (Polity) et de libertés civiles (Freedom House) atteignent quasiment leur maximum (10) en fin de période quel que soit l'échantillon, ce qui suppose que tous les pays sont aujourd'hui gouvernés par un gouvernement démocratique, ce qui n'était pas le cas en début de période pour les pays en transition. Les pays hors de l'UE ont également amélioré leur démocratie mais dans une moindre proportion que les pays européens (en moyenne, les deux indicateurs de démocratie atteignent une note de 8 au maximum). Les droits de propriété (Fraser Institute) n'ont a priori pas subi d'évolution ni à la hausse, ni à la baisse durant la période. Cependant, en moyenne les pays européens sont assez proches de la borne supérieure (10). Les pays hors de l'UE n'ont également pas connu une amélioration significative, cependant, en moyenne les droits de propriété sont moins sûrs que dans les pays européens. Enfin, les indicateurs de qualité du système judiciaire (Law and Order) et de corruption (Corruption et Bureaucracy Quality) semblent avoir été constants sur la période 1984-2003 malgré un léger pic en 1995 pour les pays en transition, date de candidature officielle pour la plupart d'entre eux. Là encore, les pays européens sont en moyenne assez proche des limites des indicateurs (6 pour Law and Order et Corruption, 4 pour Bureaucracy Quality). Les pays non européens semblent avoir connu la même évolution, cependant les indicateurs montrent qu'en moyenne ces pays sont plus corrompus que les pays européens.

² On utilisera indifféremment les termes Union Européenne et Communauté Economique Européenne pour définir l'Union.

Les pays participant au processus d'intégration à l'Union Européenne semblent donc avoir des institutions de qualité supérieure. Il est certain que l'amélioration des institutions est un processus national. Cependant, dans la mesure où l'Union Européenne impose certaines règles à l'entrée, on peut penser qu'elle peut avoir eu une influence non négligeable sur ce processus. Dans quelle mesure peut-on alors imputer ces performances à l'entrée dans l'Union Européenne ?

Peu de travaux empiriques se sont penchés sur cette question. J.C. Pevehouse (2002) montre que les organisations commerciales régionales ayant des membres démocratiques sont plus aptes à intégrer des pays démocratiques. De plus, ces mêmes organisations ont un impact positif sur la consolidation des régimes démocratiques de leurs membres. L'utilisation de contraintes d'adhésion et de sanctions sévères pour les pays violant ces clauses renforcerait la crédibilité du nouveau régime en place relativement aux partisans du régime autoritaire précédent. Pridham (2002) démontre que même si la démocratisation est un processus de long terme, les pressions à satisfaire les critères et les sanctions mises en place en cas de non respect peuvent accélérer ce processus et avoir des résultats immédiats.

Néanmoins, J.J. Anderson (2002) montre que même si les règles sont identiques pour tous les pays, il n'existe pas pour autant de convergence démocratique au sein de l'Union Européenne, chaque pays gardant son propre système politique.

Les contraintes politiques dans les accords commerciaux sont largement utilisées dans les accords Nord-Sud (Lima, 2002). L'Union Européenne a durci ses critères au début des années 1990 en vue de l'intégration des pays de l'Est, la principale raison étant que la l'UE ne conçoit pas la paix, le développement et la croissance sans les Droits de l'Homme et des institutions démocratiques.

De nombreuses études ont été menées sur l'impact de la démocratie sur la paix ou le développement. Ainsi, Clague et al. (1996) montrent que les droits de propriété et de contracter semblent plus sûrs si le régime politique est un régime démocratique stable (les démocraties naissantes n'étant pas suffisamment fortes pour sécuriser ces droits relativement à un régime dictatorial) ; pour D. Rodrik (2000) la démocratie amène une stabilité politique plus importante dans la mesure où le pouvoir change souvent de main et les décisions sont généralement issues de processus de discussion ; dans une étude économétrique, Rodrik, Subramanian et Trebbi (2002) montrent que les institutions (définies comme les droits de propriété et l'Etat de droit) semblent être un facteur prépondérant du revenu et du commerce ;

North (1993) montre que la croissance économique et le développement des libertés sont des processus complémentaires. La croissance économique apporte les ressources nécessaires pour permettre une société plus complexe mais elle ne peut être viable à long terme sans le développement des libertés civiles et politiques. Les droits de propriété sont une condition nécessaire à la croissance économique et ces droits sont assurés si les libertés civiles et politiques le sont aussi ; Bliss et Russett (1998) considèrent 882 paires de pays entre 1962 et 1989 et trouvent alors que la démocratie est significativement et positivement reliée au volume commercial.

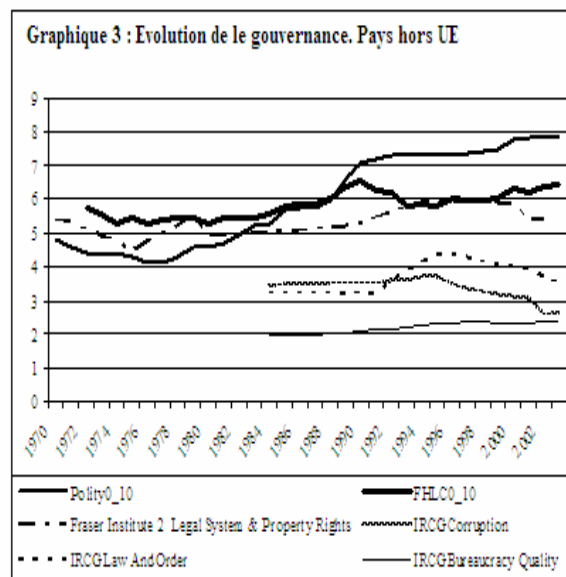
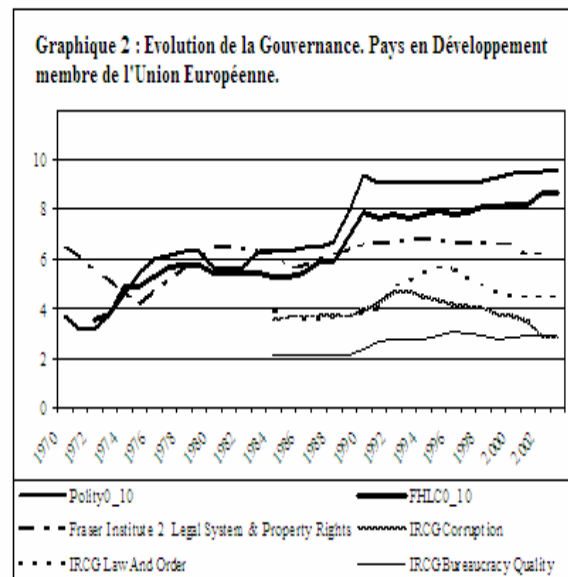
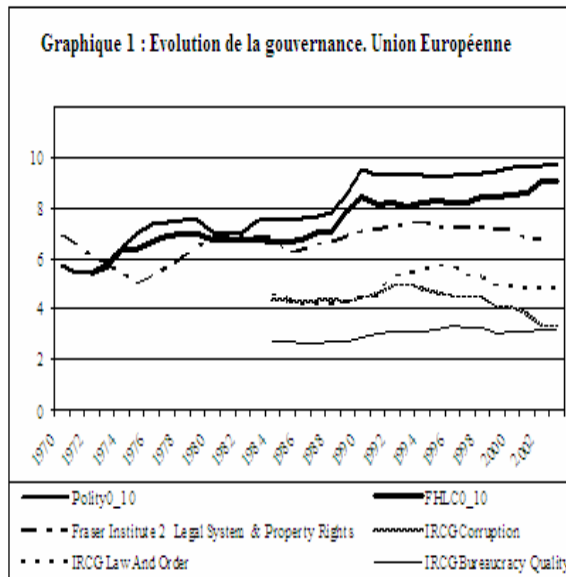
Cependant, il n'existe pas de consensus sur ces questions. J. Tavares et R. Wacziarg (2000) montrent que la démocratie peut être un facteur détériorant la croissance. Ils analysent plusieurs canaux de transmission : la démocratie amènerait une plus grande stabilité politique ; l'accumulation du capital humain s'améliorerait par la prise en charge d'une partie du système scolaire par le gouvernement ; les dépenses publiques augmenteraient surtout si l'électeur médian est pauvre, dès lors, les impôts augmenteraient ; l'accumulation du capital privé se trouverait restreint par une plus grande redistribution en faveur des salaires, il en résulterait un rendement du capital moindre et donc des investissements plus faibles. Lorsque ces différents effets de la démocratie sont pris en compte, les auteurs montrent que l'effet global est modérément négatif sur la croissance ; M. Penubarti et M.D. Ward (2000) ne trouvent pas de lien clair entre la démocratie et l'ouverture car contrairement à la majorité des études, ils prennent en compte les alliances entre pays, les intérêts communs et les tarifs douaniers, variables expliquant la majorité du commerce.

Notre papier ne s'attache pas à savoir si les institutions engendrent de la croissance ou de la paix mais si les conditions d'entrée à l'UE ont un impact significatif sur les institutions des pays engagés dans le processus d'intégration.

Pour ce faire, nous utilisons une méthode d'estimation spécifique : les « différences-en-différences ». Celle-ci nous permet de tester l'impact du processus d'intégration relativement aux pays n'ayant pas suivi ce processus.

Nous commencerons par étudier les différentes conditions politiques préalables à l'entrée de l'Union Européenne et les sanctions prévues en cas de non respect. La troisième partie de notre papier présente les données utilisées pour mesurer l'intégration et la qualité des institutions, ainsi que les méthodes économétriques utilisées. La quatrième partie expose nos résultats pour différents échantillons et met en évidence l'impact positif du processus

d'intégration à l'UE sur la gouvernance, notamment pour les pays en développement. Enfin, la dernière partie conclut.



II. Les critères d'adhésion et les sanctions.

A. Les critères politiques.

L'évolution des critères démocratiques dans les traités de l'Union Européenne suit le développement de la pensée du Comité Droits de l'Homme et Démocratie de la Commission Européenne. En effet, si le traité de Rome (1957) ne fait référence qu'à un seul droit fondamental : le droit de vote et d'éligibilité des citoyens (Art. 8B), le traité instituant l'Union Européenne (1992, traité de Maastricht) fait état en préambule que les pays membres confirment « leur attachement aux principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et de l'État de droit » et qu'ils désirent « renforcer le caractère démocratique et l'efficacité du fonctionnement des institutions, afin de mieux remplir, dans un cadre institutionnel unique, les missions qui leur sont confiées ». Le traité d'Amsterdam (1997) va encore plus loin puisqu'il stipule que ces principes ne sont pas qu'un attachement ou qu'un désir mais que

«L'Union est fondée sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, ainsi que de l'État de droit, principes qui sont communs aux États membres» (Art.6).

Les contraintes d'adhésion ont également évolué au cours du temps. Lors des premières vagues d'intégration, il suffisait aux pays voulant devenir membres d'avoir eu une élection démocratique pour que leur candidature soit officiellement reconnue.

Depuis le début des années 1990, l'Union Européenne a voulu renforcer ces contraintes. Dès lors, les pays voulant être reconnus « candidats » doivent être des « démocraties stables, respectant les Droits de l'Homme, l'Etat de Droit et la protection des minorités».

En 1993, la Commission a mis en place une charte regroupant toutes les obligations que les pays candidats doivent satisfaire afin d'accéder à l'UE, obligations regroupées sous le nom des critères de Copenhague. Ces critères sont décomposés en trois points : les critères économiques, les acquis communautaires et les critères politiques.

Les critères économiques mettent en évidence le développement et le bon fonctionnement de l'économie de marché du pays candidat ; les acquis communautaires représentent la capacité du pays à mettre en place rapidement les décisions et les réglementations européennes. Les critères politiques règlementent les institutions des pays candidats. Il ne suffit plus pour le pays candidat d'être une démocratie, mais il faut que les trois pouvoirs définissant une démocratie soient en place et fonctionnent de façon démocratique et transparente , i.e., l'exécutif et le législatif doivent résulter de règles électorales démocratiques, le système judiciaire doit être indépendant, transparent et efficace. Les libertés civiles doivent être respectées (liberté d'expression, d'association, de la presse, de religion...), les minorités doivent être protégées, les droits de propriété doivent être sécurisés et le pays candidat doit

« faire preuve de bonne volonté » en matière de lutte contre la corruption, i.e., mettre en place des mesures anti-corruption efficaces.

Cependant, pour que ces critères d'adhésion soient efficaces, il est nécessaire d'avoir un système de sanctions crédibles. L'UE a su développer un tel système au cours des années.

B. Les sanctions en cas de violation.

Le traité d'Amsterdam prévoit dans son article 7 que les pays membres de l'UE violant les principes démocratiques peuvent se voir déchés de leurs droits européens (voir encadré).

Le seul cas répertorié de violation des principes démocratiques d'un pays membre est le cas de l'Autriche. En 2000, à la suite d'une coalition entre le gouvernement en place et le parti d'extrême droite, des sanctions bilatérales ont été prises par plusieurs pays membre de l'UE (Merlingen & al., 2001).

Concernant les pays officiellement candidats, le non respect des critères de Copenhague bloque immédiatement le processus de négociations et retarde ainsi la date d'intégration.

Entre 1994 et 1998, la Slovaquie sous le gouvernement Mečiar n'a pas été capable de satisfaire les critères politiques. Ce gouvernement étant jugé trop autoritaire par la Commission, le processus de négociation a été bloqué durant cette période. Après l'élection de Dzurinda en 1998, les négociations ont pu reprendre. Cette élection aurait été en partie influencée par les pressions exercées par l'UE sur la société civile slovaque (Pridham, 2002).

En 1990, l'interdiction par le gouvernement roumain d'une manifestation anti-Iliescu a été perçue par l'UE comme un comportement révélant que les règles communistes faisaient encore partie intégrante de la société roumaine. Dès lors, la décision d'admissibilité de la Roumanie a été reportée à 1996 (Pridham, 2002).

La Turquie a également souffert de son non respect des conditions politiques. Notamment les droits des minorités Kurdes n'étaient pas respectés et quelques droits civils telles que la liberté d'expression et de la presse ou la liberté d'association posaient encore problème en 1995³. Elle a donc été autorisée à commencer le processus de négociation seulement en 2005 alors qu'elle était officiellement candidate depuis 1987 (Emerson, 2004).

³ Rapport régulier de la Commission Européenne.

Depuis 1998, la Commission a mis en place des rapports annuels par pays candidat. Ces rapports reprennent les trois volets des critères de Copenhague et détaillent les évolutions, positives ou négatives, des pays en matière institutionnelle et économique.

On s'aperçoit alors que la démocratisation était achevée en 1998 pour la quasi-totalité des pays, seule la Slovaquie était encore sous un régime autoritaire. Cependant, la protection des minorités, la corruption et l'efficacité du système judiciaire étaient les principaux points à améliorer. A cette date, il fallait plus de quatre ans aux tribunaux de première instance polonais pour rendre un verdict dans les litiges commerciaux et les délits criminels. Il en résultait alors un manque de confiance des citoyens dans leur système judiciaire ; la Lituanie appliquait encore la peine de mort ; la Hongrie souffrait d'abus de pouvoir des policiers envers les mineurs, les étrangers et les Roms... Sans amélioration dans ces différents domaines, aucun pays n'aurait pu rentrer dans l'UE.

Traité d'Amsterdam. Article 7

« 1. Le Conseil, réuni au niveau des chefs d'État ou de gouvernement et statuant à l'unanimité sur proposition d'un tiers des États membres ou de la Commission et après avis conforme du Parlement européen, peut constater l'existence d'une violation grave et persistante par un État membre de principes énoncés à l'article [6], après avoir invité le gouvernement de cet État membre à présenter toute observation en la matière.

2. Lorsqu'une telle constatation a été faite, le Conseil, statuant à la majorité qualifiée, peut décider de suspendre certains des droits découlant de l'application du présent traité à l'État membre en question, y compris les droits de vote du représentant du gouvernement de cet État membre au sein du Conseil. Ce faisant, le Conseil tient compte des conséquences éventuelles d'une telle suspension sur les droits et obligations des personnes physiques et morales. Les obligations qui incombent à l'État membre en question au titre du présent traité restent en tout état de cause contraignantes pour cet État

(...)

4. Aux fins du présent article, le Conseil statue sans tenir compte du vote du représentant du gouvernement de l'État membre en question. Les abstentions des membres présents ou représentés ne font pas obstacle à l'adoption des décisions visées ».

Enfin, les pays voulant être reconnus comme candidats officiels doivent également être démocratiques. La Grèce a été le premier pays à signer un accord d'association avec l'UE en 1961. Ce type d'accord commercial prévoit que le pays tiers a la possibilité de postuler pour être membre de l'Union Européenne. Après le coup d'état de 1967, la Communauté Européenne a limité cet accord aux transactions courantes et a suspendu tous les prêts (115 millions de dollars environ). Dès le retour à la démocratie en 1974, la Grèce a été reconnue candidate officielle.

L'Espagne et le Portugal du fait de leur régime dictatorial ont longtemps été isolés de l'UE. La démocratisation a été un pré-requis à leur candidature. En 1981, après le coup d'état en Espagne, l'UE a informé cette dernière que si la démocratie espagnole était en péril alors le processus de négociation serait tout bonnement annulé.

Ces quelques exemples montrent d'une part que les contraintes politiques sont présentes à tous les stades du processus d'intégration et d'autre part que les sanctions de l'Union Européenne sont devenues suffisamment crédibles pour inciter au respect des critères d'adhésion. Dès lors, nous nous attendons à une influence positive du processus d'intégration à l'UE sur les institutions des pays participant à ce processus.

III. Données et Méthodes d'Estimation.

A. Les Données.

1. Mesurer l'Intégration.

L'intégration à l'Union Européenne est défini comme le processus suivi par un pays pour devenir membre de l'Union. Ce processus débute lors de la candidature officielle d'un pays, i.e., candidature reconnue par la Commission Européenne et le Parlement Européen. Une fois que la Commission et le Conseil ont émis un avis favorable vis-à-vis du pays candidat, le processus de négociation peut commencer. Enfin, lorsque le pays a rempli tous les critères et satisfait toutes les obligations, il devient membre. Les critères institutionnels faisant partie intégrante des différentes phases du processus d'intégration (comme nous l'avons vu dans la partie précédente), nous utilisons trois variables pour estimer l'impact de l'entrée dans l'UE. En nous basant sur « l'histoire de l'Union Européenne⁴ », nous construisons trois variables

⁴ http://europa.eu.int/abc/history/1947/index_en.htm

dummy valant 1 à compter de la date de candidature officielle (ou du début du processus de négociation ou de l'intégration effective), et 0 sinon. La prise en compte de ces trois phases successives nous permet non seulement d'estimer l'impact du processus sur les institutions dans sa globalité mais également de voir s'il existe un impact évolutif, i.e., si les démocraties ont tendance à se consolider à chaque étape. De plus, cela nous permet de mettre en évidence l'efficacité des différentes phases en matière institutionnelle.

2. *Mesurer la Gouvernance.*

Notre analyse est basée sur le volet politique des critères de Copenhague. Ces derniers prennent en considération deux éléments caractérisant un régime démocratique: la démocratie et l'Etat de Droit d'un côté, et les Droits de l'Homme et la Protection des Minorités de l'autre.

Pour mesurer la qualité de la démocratie nous utilisons l'indicateur Polity 2 émanant de la base de données Polity IV. Cette base fournit une vingtaine d'indicateurs relatifs aux droits politiques pour 186 pays depuis 1800. L'indicateur Polity 2 est un indicateur composé de cinq éléments distincts : la concurrence et l'ouverture du recrutement du pouvoir exécutif ; la libre participation et la régulation des élections ; l'existence d'une contrainte institutionnelle effective (Constitution, Assemblée, partis de l'opposition...) lors du processus de prise de décision de l'exécutif. Cet indicateur note les pays sur une échelle de -10 à 10, avec 10 faisant référence à un régime démocratique et -10 à un régime dictatorial. Pour éviter toute ambiguïté dans l'interprétation des résultats nous rééchelonnons l'indicateur entre 0 et 10, avec 10 représentant un régime démocratique.

Pour mesurer les droits économiques, sociaux et culturels, nous utilisons l'indicateur des Libertés Civiles de Freedom House ainsi que l'indicateur des Droits de Propriété du Fraser Institute. L'indicateur de Freedom House est composé de quatre éléments: la liberté d'expression et de croyance ; la liberté d'association et le droit d'organisation ; les Droits de l'Homme ; et l'autonomie des personnes et les droits individuels. Les pays sont notés de 1 à 7, avec 1 indiquant un régime libre, i.e., une démocratie. Par soucis de comparaison et d'harmonisation, nous rééchelonnons cet indicateur entre 0 et 10, avec 10 représentant une démocratie. L'indicateur est disponible pour 201 pays depuis 1972. Freedom House est l'une des bases les plus utilisées dans les études politico-économiques, cependant les notes attribuées à chaque pays sont assez obscures dans la mesure où aucun détail sur la notation n'est précisé. Dès lors, on ne peut savoir pour quelles raisons un pays devient démocratique

ou ne l'est plus, i.e., quelles libertés sont bafouées ou sont améliorées. Néanmoins c'est le seul indicateur permettant d'évaluer les libertés civiles à notre disposition.

Les Droits de Propriété du Fraser Institute sont également composés de plusieurs autres indicateurs de la même base. Il comprend l'indépendance du système judiciaire par rapport au gouvernement, l'impartialité de la cour de justice notamment en matière d'affaires privées, la protection de la propriété intellectuelle, l'interférence militaire dans l'Etat de droit et le processus politique, et l'intégrité du système légal. Les pays sont notés entre 0 et 10, 10 représentant des droits de propriété sécurisés. Il est disponible pour 122 pays depuis 1970.

Pour mesurer la qualité du système judiciaire, nous utilisons l'indicateur « Law and Order » de l'International Country Risk Guide (ICRG) qui reflète la force et l'impartialité du système judiciaire ainsi que le respect de la loi, i.e., la vision que les citoyens ont de leur système judiciaire ; les notes vont de 0 à 6, les scores élevés représentant un système judiciaire « fiable ».

Les mesures Anti-Corruption sont approchées par deux indicateurs : l'indicateur de Corruption de l'ICRG qui prend en compte l'abus de fonctions publiques à des fins personnelles. Les pays sont notés de 0 à 6, les scores faibles indiquant que les hauts fonctionnaires sont très corrompible et que la corruption est généralisée à l'ensemble de l'administration ; et l'indicateur "Bureaucracy Quality" de l'IRCG mesurant à la fois l'indépendance et l'autonomie de l'administration vis-à-vis du pouvoir politique et des changements du pouvoir exécutif ainsi que l'existence d'un mécanisme de recrutement et de promotion des fonctionnaires indépendant du gouvernement en place. Il note les pays de 0 à 4, avec 4 représentant une administration autonome et indépendante.

Les trois indicateurs de l'IRCG notent 145 pays depuis 1984.

B. Méthodes Econométriques.

Pour tester l'impact de l'intégration à l'UE nous utilisons deux méthodes économétriques : les régressions Within et les estimations des différences-en-différences.

La méthode Within est utilisée de façon préliminaire. Elle consiste à comparer la variable dépendante avant et après le choc étudié, l'intégration à l'UE en l'occurrence, uniquement pour les pays ayant subi le choc. On teste alors :

$$y_{it} = \alpha_i + \beta_t + \gamma Integration_{it} + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Où i définit les pays ayant subi le « choc » d'intégration (Candidature à l'UE, début des négociations et entrée effective).

Avec y_{it} notre mesure de gouvernance, α_i et β_t les effets fixes pays et les effets fixes temps, ε_{it} un terme d'erreur et Integration_{it} notre variable d'intérêt, égal à 1 à compter de la date d'intégration et 0 sinon.

On compare la moyenne de la variable dépendante du groupe pour lequel la variable d'intégration est égale à 1 à la moyenne du groupe pour lequel la variable d'intégration est égale à 0, sachant que *in fine*, tous les pays subissent le choc. Cela revient à évaluer les différences avant et après le choc et donc à donner une première estimation de l'impact de l'intégration sur les institutions.

Cette méthode économétrique comporte cependant quelques défauts notamment en terme de variables omises. En effet, les coefficients obtenus n'étant pas contrôlés, il est probable que d'autres événements, non compris dans notre équation, expliquent les résultats. Il est également probable que notre variable dépendante évolue selon une tendance bien définie qui va être captée par notre variable d'intérêt (Meyer, 1995). Une des solutions consiste alors à comparer ces résultats à un groupe de pays n'ayant pas subi le choc, i.e., utiliser la méthode des différences-en-différences (DID).

Cette seconde méthodologie (DID) est généralement utilisée pour analyser l'impact d'une politique nationale, notamment des politiques de l'emploi, sur le chômage ou les salaires, i.e., pour des analyses micro-économétriques. Plus récemment, elle a trouvé son utilité pour des sujets plus macro-économiques. Giavazzi et Tabellini (2004) l'utilisent afin de tester l'impact de la libéralisation politique sur l'ouverture commerciale, et *vice versa* ; et Persson (2003, 2004) pour estimer l'impact des réformes constitutionnelles sur les politiques économiques.

L'objectif de cette méthode est de comparer les pays ayant subi un choc (groupe traité), l'intégration à l'UE, à des pays ne l'ayant pas subi ou l'ayant subi avant le début de la période étudiée (groupe de contrôle). En d'autres termes, nous allons dans un premier temps comparer la qualité des institutions avant et après l'intégration pour le groupe traité (1^{ère} différence, analyse Within) et cette différence va être comparée à la même différence pour le groupe de pays n'ayant pas intégré l'UE durant la période étudiée (2^{nde} différence). L'estimation en DID permet alors de valider la significativité de notre variable d'intérêt relativement au groupe de contrôle.

Néanmoins pour corriger les estimations en DID d'un certain nombre de biais, plusieurs conditions doivent être remplies.

Bertrand, Duflo et Mullainathan (2003)⁵ montrent que cette méthodologie a de fortes chances d'être biaisée, i.e., d'avoir des écarts-types de l'estimateur sous ou sur évalués, dans la mesure où certaines variables ne bougent pas dans le temps et que la période utilisée dans les DID est généralement longue. Il est certain que nos variables de démocratie, de corruption, de croissance... pour un pays donné sont corrélées dans le temps dans la mesure où les institutions pour un pays i à la date t vont dépendre des institutions de ce même pays à la date $t-1$. Il est même assez probable que ces institutions soient les mêmes en t et en $t-1$. De la même façon, notre variable d'intérêt risque d'être très corrélée dans le temps. De plus, l'utilisation de variables dummy comme variable d'intérêt et comme variable de contrôle risque d'accentuer ce problème.

Pour prendre en compte ces corrélations intra-pays, nous « clustérisons » notre équation afin d'autoriser la corrélation intra-pays de nos variables, i.e., au lieu de calculer la variance de notre estimateur avec la formule habituelle⁶

avec

$$V_{OLS} = s^2 * (X'X)^{-1}$$

$$s^2 = (1/(N - k)) \sum_{i=1}^N e_i^2$$

où s^2 est l'écart type ; N le nombre d'individu ; X est la matrice des variances-covariances et k le degré de liberté.

Nous utilisons :

Avec

$$V_{cluster} = (X'X)^{-1} * \sum_{j=1}^{n_c} u_j' * u_j * (X'X)^{-1}$$

$$u_j = \sum_{i \in \text{cluster}} e_i * x_i$$

où e_i représente le résidu pour le pays i

x_i le vecteur ligne des variables explicatives incluant la constante

⁵ Dans cette étude, les auteurs montrent également que la méthode des différences-en-différences est plus appropriée lorsque la variable de choc n'est pas un choc fixe, i.e. un choc subi par tous les pays au même moment. Pour notre étude, nos variables d'intérêt (candidature, négociation et intégration à l'UE) peuvent être considérées comme des variables aléatoires étant donné qu'elles n'affectent pas tous nos pays traités en même temps.

⁶ <http://www.stata.com/support/faqs/stat/cluster.html>

et n_c le nombre total de cluster (= au nombre de pays).

On corrige alors la variance de notre estimateur des corrélations entre résidus et variables explicatives pour chaque pays.

La deuxième condition à satisfaire pour que la méthode soit optimale concerne le choix du groupe de contrôle, i.e., le groupe de comparaison. Abadie (2005) montre que le groupe de contrôle doit contenir le maximum de pays mais que ces pays ne doivent pas être très différents du groupe traité (le groupe ayant subi le choc). Plus exactement, les deux groupes de pays devraient avoir une même tendance au cours du temps si les pays traités n'avaient pas subi le choc. Or par définition, nous ne connaissons pas l'évolution qu'aurait connu les pays intégrés s'ils n'avaient pas intégré l'UE. Cependant, quelques méthodes peuvent être utilisées afin de contrecarrer ce problème.

Tout d'abord, à défaut de connaître l'évolution des variables, nous pouvons générer les résidus de nos régressions pour chaque groupe. Si les résidus des deux groupes de pays suivent la même tendance, nous pouvons considérer que les pays suivent le même trend et sont donc assez semblables⁷ (cf. annexe 3 pour l'évolution des données pour les deux groupes). Cependant, cela suppose que les résidus soient correctement estimés. Dès lors, il faut essayer de gommer au maximum les différences qui existent entre tous les pays de notre échantillon afin de diminuer la variance des résidus (Meyer, 1995). Pour ce faire, nous ajoutons à notre modèle des variables de contrôle relatives aux caractéristiques propres des pays.

Nous ajoutons alors à notre modèle de base le PIB par tête afin de gommer l'effet richesse. L'amélioration de la gouvernance est donc corrigée de l'amélioration de la situation économique d'un pays, processus pouvant être complémentaires.

Nous introduisons une variable « OTAN » pour capter l'effet d'appartenance d'un pays à l'OTAN. Cette variable est importante dans la mesure où cette organisation internationale a, tout comme l'UE, des contraintes politiques comme critères d'intégration et soutient «les réformes démocratiques, y compris l'instauration d'un contrôle civil et démocratique des forces militaires⁸». De plus, les élargissements de l'OTAN coïncident avec l'intégration à l'UE. L'introduction de cette variable permet donc de ne pas prendre en compte dans notre variable d'intérêt les effets intrinsèques à l'OTAN.

⁷ Les graphiques des résidus sont disponibles sur demande

⁸ http://www.nato.int/issues/study_on_enlargement/index-f.html

Nous utilisons également deux variables interactives : une variable interactive « région*temps » qui permet de prendre en compte les évènements propres à chaque région en terme de catastrophe naturelle ou d'évolution économique (les effets dominos d'une crise ou de démocratisation) ; et une variable interactive « socialiste*variable dépendante » afin de prendre en compte le passage d'une économie socialiste à une économie de marché, évolution particulière des pays issus de l'éclatement du bloc soviétique (Giavazzi & Tabellini 2004).

Nous estimons dans un premier temps l'équation suivante pour 73 pays de 1970 à 2003 :

$$(1) \quad y_{it} = a_i + b_t + \gamma \text{Integration}_{it} + \sum_{k=1}^K \delta_k x_{itk} + e_{it}$$

avec y_{it} la qualité des institutions; a_i et b_t respectivement des effets fixes pays et des effets fixes temps; x_{itk} nos k variables de contrôle permettant de lisser les différences entre les deux groupes; e_{it} un terme d'erreur et Integration_{it} une variable dummy valant 1 à compter de la date d'intégration et 0 sinon (c'est-à-dire pour les pays intégrés à l'UE avant le début de notre échantillon telles que la France ou l'Italie, mais aussi pour les pays n'ayant jamais intégrés l'UE) ; enfin γ mesure l'impact de l'intégration sur notre variable dépendante.

Nous analysons également notre modèle en décomposant nos variables d'intérêt de façon temporelle :

$$y_{it} = a_i + b_t + \lambda \text{Candidature_2_ans_avant}_{it} + \gamma_1 \text{Candidature_T_premières_années}_{it} + \gamma_2 \text{Candidature_après_T_années}_{it} + \sum_{k=1}^K \delta_k x_{itk} + e_{it} \quad (2)$$

avec

$\text{Candidature_T_premières_années}$ étant égale à 1 si le pays est officiellement candidat depuis au plus T années (5 puis 10 ans dans nos estimations)

$\text{Candidature_après_T_années}$ étant égale à 1 si le pays est officiellement candidat depuis au moins T années (5 puis 10 ans)

Nous décomposons également, de la même façon que la variable « candidature », les variables « négociation » et « intégration ».

IV. Résultats

Dans la mesure où les pays ayant intégré l'UE n'ont pas les mêmes niveaux de développement et malgré les corrections apportés à notre modèle (PIB par tête notamment), nous analysons trois échantillons de pays traités. Tout d'abord nous considérons tous les pays ayant été candidats et/ou ayant intégré l'UE depuis 1970, i.e., depuis les négociations avec l'Angleterre, l'Irlande et le Danemark jusqu'au processus de négociation des pays d'Europe de l'Est (cf. annexe 2 pour la liste complète). Le groupe de contrôle pour cet échantillon est alors constitué des pays d'Europe ne participant pas encore au processus d'intégration, d'Amérique Latine et Centrale, des pays d'Afrique du Nord, des pays fondateurs de l'UE et des autres pays développés. Notre deuxième échantillon est composé uniquement des pays en développement, i.e., des pays d'Europe de l'Est ainsi que de la Turquie pour le groupe traité et des pays d'Europe ne participant pas au processus d'intégration, d'Amérique du Sud et d'Afrique du Nord pour le groupe de contrôle. Enfin, nous ajoutons à l'échantillon "pays en développement" les pays faisant partie de la « première vague d'intégration » à l'UE : l'Espagne, la Grèce, l'Irlande et le Portugal. Le groupe de contrôle étant le même que pour le précédent échantillon.

La distinction de ces trois échantillons permet alors de montrer les différences d'impact du processus d'intégration à l'UE selon le type de pays ainsi que l'impact de l'évolution des critères d'adhésion dans le temps.

Enfin, pour tester la robustesse de nos résultats et diminuer les biais (Meyer, 1995) nous restreignons nos différents groupes de contrôle. Tout d'abord, pour l'échantillon total nous ôtons les pays d'Amérique Latine et d'Afrique du Nord du groupe de contrôle, il ne reste donc plus que les pays développés et les pays en développement européens ne suivant pas le processus d'intégration. La seconde restriction consiste à n'avoir que les pays européens comme groupe de contrôle. Nous utilisons ce deuxième groupe de contrôle pour notre échantillon total ainsi que pour notre échantillon composé des pays en développement et des pays de la première vague.

1. La démocratie et les Droits de l'Homme.

Il apparaît que les conditions à l'entrée en terme de démocratie et de droits de l'homme, critères les plus anciens, semblent être les plus respectés. En effet, le processus d'intégration a eu à un moment ou un autre un impact positif et significatif sur les droits politiques et les libertés civiles, ceci quel que soit l'échantillon testé (Tableaux 1.1, 1.2, et 1.3). Cependant, ces résultats en régression Within doivent être confirmés dans la mesure où nos coefficients correspondent uniquement à la différence de qualité des institutions avant et après le processus d'intégration. Or rien ne nous assure que nos coefficients ne prennent pas en compte une autre variable explicative ou que l'amélioration de la qualité de la démocratie et des libertés civiles n'aient pas été une tendance suivie par d'autres pays, notamment par des pays étant économiquement similaires aux pays de notre échantillon.

Les régressions en DID, permettent d'affiner ces résultats et de comparer l'impact du processus d'intégration à l'UE en matière d'institution aux pays similaires (en moyenne) n'ayant pas connu ce processus.

Les pays développés sont les seuls à être intégrés à la fin de la période testée (2003). Ces pays semblent avoir profité de l'intégration pour consolider leur démocratie. En effet, plus les pays sont intégrés, plus leur démocratie s'améliore (Tableaux 2.1, colonne 2, 2bis, 4 et 6), et plus le temps avance, plus l'amélioration est importante (Tableau 3.1). L'évolution pour les pays de la première vague (l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Irlande) est encore plus significative dans la mesure où ces pays (excepté l'Irlande) étaient des dictatures avant d'entamer le processus d'intégration. Les résultats s'en ressentent (Tableaux 2.7 et 3.5), au-delà des dix premières années suivant leur candidature officielle, le processus d'intégration contribue à l'augmentation moyenne des indicateurs de démocratie à hauteur de 30% pour les droits politiques et de 25% pour les libertés civiles. Les pays de la première vague ont donc profité entièrement du processus d'intégration à l'Union Européenne pour soutenir et consolider leur démocratie naissante. Les conditions d'entrée et les pressions exercées par l'UE ont donc une influence significative sur la qualité de la démocratie des pays membres comme le pense G. Pridham (2002) et J.C. Pevehouse (2002).

Les pays en développement semblent également avoir profité des années de candidature pour améliorer leur démocratie. Dès lors, comme Pridham (2002) le souligne, l'influence des contraintes à l'entrée de l'UE peut avoir un effet immédiat. Cependant, cette amélioration est moins importante que pour les pays développés (Tableaux 2.4 et 3.3). Cette différence peut venir du fait que les pays développés pouvaient être candidats à l'UE à partir du moment où un régime démocratique était mis en place, i.e., une démocratie naissante et fragile. A l'inverse, depuis 1993, les pays doivent être des démocraties stables pour pouvoir postuler

officiellement à l'Union Européenne. Dès lors, les pays en développement, pays essentiellement touchés par cette nouvelle règle, ont un niveau de démocratie raisonnable dès le commencement du processus d'intégration (la plupart des pays de l'Est étaient considérés comme démocratiques par Freedom House et Polity à leur date respective de candidature).

Le changement de groupe de contrôle ne semble pas affecter les résultats obtenus malgré la plus grande similarité entre les groupes, i.e., comparer à des pays très proches, les pays ayant participé au processus d'intégration semblent avoir de meilleures institutions (Tableaux 4.1, 5.1 et 6.1).

Il est intéressant de noter que la prise en compte de la Turquie comme candidat à l'Union Européenne ne change pas l'impact du processus d'intégration en matière de démocratie et de libertés civiles lorsque l'on considère tous les pays participant au processus d'intégration ou les pays en transition avec les pays de la première vague (Tableaux 2.1 et 2.7). Par contre, lorsque notre échantillon est uniquement composé de pays en transition (Tableaux 2.4), la Turquie semble améliorer les résultats en matière de droits politiques et détériorer les résultats en matière de droits civils. La Turquie semble donc ne pas être très différente de la moyenne des pays ayant participé au processus d'intégration à l'Union Européenne depuis 1970, cependant, elle semble avoir des droits politiques meilleurs que les pays d'Europe de l'Est et des libertés civiles plus faibles. Ceci peut être imputé à ses difficultés en matière de droits des minorités, de liberté d'expression et de liberté de la presse, libertés et droits qui n'étaient toujours pas respectés en 1995.

2. La qualité du système judiciaire.

En matière de système judiciaire, il est indéniable que les pays en développement ont profité d'une amélioration plus significative que les celle des pays développés. Là encore, l'évolution historique des critères d'adhésion joue pleinement son rôle puisque la bonne gouvernance, i.e., la prise en compte du système judiciaire, n'a fait son apparition qu'en 1993. Dès lors, les pays ayant intégré l'Union Européenne avant cette date n'avaient pas à les satisfaire. Seuls les droits de propriété ont toujours été présents dans la mesure où ils ont une double dimension : ils interviennent au niveau du système judiciaire pour la propriété individuelle mais ils interviennent également dans le bon fonctionnement d'une économie de marché, i.e., dans le développement du commerce. L'UE étant aussi une zone commerciale, les droits de propriété ont toujours été une priorité.

Les résultats obtenus en matière de droits de propriété sont donc assez semblables à ceux obtenus pour nos variables de démocratie. En effet, les pays en développement ont dans l'ensemble moins profité du processus d'intégration à l'UE que les pays développés (Tableaux 2.2, 2.5 et 2.8), différence que l'on peut imputer immédiatement au fait que les pays en développement doivent avoir des droits de propriété sécurisés avant même de commencer les négociations. Si l'on regarde l'indicateur du Fraser Institute, la plupart des pays d'Europe de l'Est engagés dans le processus d'intégration avait une note de 7 sur 10 en 1995, trois ans avant le début des négociations. La décomposition temporelle pour les pays en développement (Tableau 3.3) montre bien une certaine concentration des effets positifs pendant la période de candidature voire même avant. Il n'en demeure pas moins que plus les pays sont ancrés dans le processus d'intégration et plus les droits de propriété s'améliorent (Tableaux 2.2 et 2.8). Cette amélioration se fait sentir à long terme puisque plus les pays sont dans le processus d'adhésion depuis longtemps, plus l'amélioration est importante (Tableaux 3.1, 3.3 et 3.5). La restriction du groupe de contrôle montre également un impact un peu moins fort lorsque que l'on restreint ce groupe aux seuls pays Européens, la similarité de ces pays, tous éligibles à l'entrée dans l'UE, en étant la cause (Tableaux 5.1 et 6.1). De plus, ces pays ont des accords d'association avec l'Union Européenne explicitant l'importance du respect des droits de propriété.

La prise en compte de la Turquie pour cette variable ne change pas significativement les résultats. Néanmoins, la légère diminution du coefficient peut laisser penser que la Turquie a encore quelques efforts à fournir en matière de droits de propriété notamment en terme d'indépendance du système judiciaire vis-à-vis du gouvernement, le système judiciaire turque dépendant totalement du ministre de la Justice.

La qualité du système judiciaire mesurée par la variable « Law and Order » semble être affectée par le processus d'intégration uniquement lors de la phase de candidature et de négociation (Tableaux 2.2, 2.5 et 2.8). Cependant, il faut relativiser ces résultats. En effet, notre variable d'intérêt « intégration », représentant uniquement les pays ayant intégré l'UE avant 2003, ne prend en compte que les pays développés. Si l'on regarde les résultats pour les pays en développement et que l'on compare les trois tableaux, on s'aperçoit que l'impact positif que l'on peut extraire des tableaux 2.2 et 2.8, est essentiellement dû à l'impact positif sur les pays en développement (Tableau 2.5, que l'on prenne en compte ou non la Turquie). La décomposition temporelle permet de confirmer ces résultats puisque seule la période de candidature et de négociation peuvent générer une amélioration du système judiciaire alors

que les dix premières années d'intégration semblent neutres (Tableaux 3.2, 3.4 et 3.6). Là encore, la prise en compte de la qualité du système judiciaire et le renforcement des critères d'adhésion peuvent expliquer la concentration de l'impact positif du processus d'intégration sur les pays en développement. Pour ces pays, l'indicateur de l'IRCG s'élève en moyenne à 4,5 sur une note maximale de 6.

Lorsque l'on restreint le groupe de contrôle aux pays européens (Tableaux 4.2, 5.2 et 6.2), on obtient un coefficient moins important. Plus la similarité entre les deux groupes est importante et plus le coefficient diminue. La principale raison est que les pays de contrôle sont amenés à rentrer dans l'UE dans un avenir plus ou moins proche ; dès lors, la qualité des institutions de certains de ces pays (Roumanie, Croatie, Bulgarie par exemple) est déjà à un niveau jugé comme « remplissant les critères politiques » par les rapports de la Commission Européenne.

3. Corruption et bureaucratie.

Lorsque l'on prend la totalité des pays participant au processus d'intégration, les pays de l'UE (hors les pays fondateurs) ne semblent pas être moins ou plus corrompus que les autres pays, et ce quelle que soit la phase du processus (Tableau 2.3). Seuls les nouveaux pays membres et les pays étant encore candidats aujourd'hui (pays en développement) semblent avoir un niveau de corruption moins important que dans les autres pays (Tableau 2.6). De plus, comme pour la variable Law and Order, lorsque l'on compare le tableau 2.6 et 2.9, on s'aperçoit que ce sont les pays en développement qui profitent entièrement du processus d'intégration. La décomposition temporelle (Tableaux 3.4 et 3.6) confirme la concentration de l'influence de l'UE sur la corruption des pays en développement pendant la période de candidature. On peut là encore expliquer ce résultat par la prise en compte de la corruption comme critère d'adhésion en 1993. Le changement de groupe de contrôle n'affecte en rien les résultats obtenus (Tableaux 4.2, 5.2 et 6.2).

Enfin, la qualité de la bureaucratie semble s'améliorer lors de la phase de candidature (Tableaux 2.3, 2.6 et 2.9), avec comme pour notre variable Law and Order, une influence totalement focalisée sur les pays en développement (Tableaux 2.6). La décomposition temporelle nous permet de confirmer ces résultats (Tableaux 3.2, 3.4 et 3.6) et le changement de groupe de contrôle n'apporte aucune information supplémentaire (Tableaux 4.2, 5.2 et 6.2).

Dès lors, les conditions d'entrée à l'UE semblent respectées et les nouveaux impératifs des critères de Copenhague semblent être suffisamment incitatifs pour permettre aux nouveaux pays membres et aux candidats actuels d'être moins corrompus et mieux gouvernés que la moyenne des autres pays en développement.

V. Conclusion

Le but de notre étude était de confirmer ou d'infirmer l'influence de l'Union Européenne sur les institutions des pays participant au processus d'intégration, ainsi que de révéler dans quelle mesure les critères d'adhésion étaient respectés.

En utilisant la méthode des différences-en-différences, on a pu tester l'impact du processus d'intégration en le comparant à l'évolution d'autres pays n'y participant pas.

Il apparaît alors que ce processus d'intégration a été particulièrement bénéfique en matière de démocratie. Les pays développés, et spécialement les pays de la première vague d'intégration, ont pu consolider leur démocratie naissante et améliorer leurs libertés civiles.

Les pays en développement, pays récemment intégrés à l'UE ainsi que les pays actuellement candidats, ont quant à eux amélioré leur gouvernance dans sa totalité. Les nouveaux impératifs d'adhésion des critères de Copenhague, i.e., la lutte contre la corruption, l'amélioration du système judiciaire et la sécurisation des droits de propriété, semblent donc avoir un impact positif sur les pays devant les respecter. Ceci peut être directement imputable aux sanctions mises en place par l'UE en cas de non respect ou de violation d'une des clauses de ses traités de fondation, sanctions se traduisant par l'arrêt du processus d'intégration voire l'arrêt de toutes relations et toutes aides en cas de violation permanente.

La décomposition temporelle nous montre que plus un pays est intégré à l'UE, plus sa gouvernance s'améliore. Dès lors, les critères d'adhésion en matière politique ne sont pas que des critères ponctuels que les pays peuvent relâcher dès lors qu'ils sont atteints. Le maintien des bonnes institutions est impératif et surveillé annuellement par la Commission.

En dernier lieu, il est important de souligner que la Turquie s'avère respecter la plupart des critères d'adhésion politiques, seules les libertés civiles semblent être insuffisamment développées comparées à la moyenne des pays de l'UE.

Références.

- Abadie, Alberto (2005). Semiparametric Difference-in-Differences Estimators. *Review of Economic Studies*, Vol. 72, No. 1.
- Anderson, Jeffrey J. (2002). Europeanization and the Transformation of the Democratic Polity, 1945-2000. *Journal of Common Market Studies*, Vol.40, No. 5.
- Balassa, Bela (1963). European Integration: Problems and Issues. *The American Economic Review*, Vol.53, No.2.
- Barry, Frank (2003). Economic Integration and Convergence Processes in the EU Cohesion Countries. *Journal of Common Market Studies*, Vol.41, No.5.
- Barry, Frank (2004). Enlargement and the EU Periphery: Introduction. *The World Economy*, Vol.27, No.6.
- Bertrand, Marianne, Duflo, Esther & Mullainathan, Sendhil (2002). How much should we trust differences-in-differences estimates? NBER WP 8841.
- Besley, Timothy & Case, Anne (2000). Unnatural Experiments? Estimating the Incidence of Endogenous Policies. *Economic Journal*, Royal Economic Society, vol. 110(467).
- Bliss, Harry et Russett, Bruce (1998). Democratic Trading Partners: The Liberal Connection, 1962-1989. *Journal of Politics*, Vol 60 (4).
- Clague, Christopher, Keefer, Philip Knack, Stephen et Olson, Mancur (1996). Property and contract rights in autocracies and democracies. *Journal of economic growth*, vol.1.
- Emerson, Michael (2004). Has Turkey Fulfilled the Copenhagen Political Criteria? CEPS Policy Brief No.48.
- Giavazzi, Francesco & Tabellini, Guido (2004). Economic and Political Liberalizations. NBER WP 10657.
- Heckman, James (2000). Causal Parameters and Policy Analysis in Economics: A Twentieth Century Retrospective. *The Quarterly Journal of Economics*, Vol. 115, No.1.
- La Porta, Rafael, Lopez-de-Silanes, Florencio, Shleifer, Andrei & Vishny, Robert (1999). The Quality of Government. *Journal of Law, Economics, & Organization*, Vol.15, No.1.
- Limão, Nuno (2002). Are Preferential Trade Agreements with Non-trade Objectives a Stumbling Bloc for Multilateral Liberalization? Economics Working Paper Archive at WUSTL.
- Merlingen, Michael, Mudde, Cas & Sedelmeier, Ulrich (2001). The Right and the Righteous? European Norms, Domestic Politics and the Sanctions Against Austria. *Journal of Common Market Studies*, Vol.39, No.1.
- Meyer, Bruce D. (1995). Natural and Quasi-Experiments in Economics. *Journal of Business and Economics Statistics*, Vol.13.

North, Douglass C. (1993). The Paradox Of The West. Working paper Archive of Washington University.

Penubati, Mohan and Ward, Michael D., Working Paper n°6. Centre de Statistiques et Sciences Sociales. Université de Washington. Mars 2000.

Persson, Torsten (2004). Consequences of Constitutions. Journal of the European Economic Association, vol.2 (2-3).

Pevehouse, Jon C. (2002). With a Little Help from My Friends? Regional Organizations and the Consolidation of Democracy. American Journal of Political Science, Vol.46, No.3.

Pridham, Geoffrey (2002). EU Enlargement and Consolidating Democracy in Post-Communist States – Formality and Reality. Journal of Common Market Studies, Vol.40, No.3.

Rigobon, Roberto & Rodrik, Dani (2004). Rule of Law, Democracy, Openness, and Income: Estimating the Interrelationships. NBER WP 10750.

Rodrik, Dani (2000). How Far Will International Economic Integration Go? Journal of Economic Perspectives, vol.14, No.1.

Rodrik, Dani (2000). Participatory Politics, Social Cooperation, and Economic Stability. *The American Economic Review*, Vol.90, No.2.

Rodrik, Dani, Subramanian, Arvind & Trebbi, Francesco (2002). Institutions Rule: The Primacy of Institutions Over Geography and Integration in Economic Development. NBER WP 9305.

Royo, Sebastián (2003). The 2004 Enlargement: Iberian Lessons for Post-Communist Europe. South European Society & Politics, Vol. 8, No. 1-2.

Sachs, Jeffrey D. & Warner, Andrew (1995). Economic Reform and the Process of Global Integration. Brookings Papers on Economic Activity, Vol.1995, No.1, 25th Anniversary Issue.

Sebastián, Miguel (2001). Spain in the EU: fifteen years may not be enough. Center for European Studies Working Paper Series No.96.

José Tavares et Romain Wacziarg (2001). How democracy affects growth ? European economic review, vol 45.

Winters, Alan L. (1997). What Can European Experience Teach Developing Countries About Integration? The World Economy, Vol.20, No.7.

Wacziarg, Romain & Wech, Karen H. (2003). Trade Liberalization and growth: New Evidence. NBER WP 10152.

Annexe 1 : Description des données.

Variable : Candidature (Candidature sans la Turquie)

Description : Variable dummy égale à 1 à partir de la date de candidature à l'UE (sans la Turquie)

Source :Elaboré par l'auteur à partir de l'Histoire de l'Union Européenne :

http://europa.eu.int/abc/history/1947/index_en.htm

Variable: Négociation

Description : Variable dummy égale à 1 à partir du commencement du processus de négociation

Source : Elaboré par l'auteur à partir de l'Histoire de l'Union Européenne:

http://europa.eu.int/abc/history/1947/index_en.htm

Variable : Intégration

Description: Variable dummy égale à 1 à partir de l'entrée effective (ratification des traités Européens)

Source: Elaboré par l'auteur à partir de l'Histoire de l'Union Européenne:

http://europa.eu.int/abc/history/1947/index_en.htm

Variable : Polity 0_10

Description : Mesure la qualité du régime politique en matière de droits politiques.

Source : Calcul à partir de la base de données Polity IV.

Variable : FHLC

Description: Mesure le respect des libertés civiles

Source : Calcul à partir de la base de données de Freedom House .

Variable : Droits de Propriété et Structure légale

Description: Indicateur composé de l'indépendance judiciaire, l'impartialité des cours de justice, la protection des droits de propriété, l'interférence militaire dans l'Etat de Droit et le processus de prise de décision, et l'intégrité du système judiciaire.

Source : Fraser Institute (Global Competitiveness Report and IRCG)

Variable : Law and order

Description: Mesure la qualité du système judiciaire en matière de force et d'impartialité du système judiciaire ainsi que la confiance des citoyens en leur système judiciaire.

Source : International Country Risk Guide.

Variable : Corruption

Description: Mesure le niveau de corruption publique vu comme l'abus public à des fins privées.

Source : ICRG.

Variable : Qualité de la Bureaucratie

Description: Mesure la qualité de la bureaucratie en matière d'indépendance et d'autonomie vis-à-vis du gouvernement en place.

Source : ICRG.

Variable : PIB par tête PPP (log retardé)

Description: Série Chain du PIB par tête corrigé du PPP.

Source : Calcul de l'auteur à partir de la base de données Penn World Table 6.1.

Variable : Origine Légale socialiste

Description : Variable dummy égale à 1 si le pays a été socialiste.

Source: La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F, Shleifer, A. & Vishny, R.W. (1999).

Variable : Région

Description: Variables dummy classant les pays en fonction de leur continent, i.e., Amérique, Afrique du Nord, et Asie.

Source : Elaborées par l'auteur à partir du CIA World Factbook : <http://www.cia.gov/cia/publications/factbook/>

Annexe 2: liste des pays.

Pays traités (date de candidature, de négociation et d'intégration)

Autriche	1989	1993	1995
Bulgarie	1995	2000	
Chypres	1990	1998	
République Tchèque	1996	1998	
Danemark		1970	1972
Estonie	1995	1998	
Finlande	1992	1993	1995
Grèce	1975	1976	1981
Hongrie	1994	1998	
Irlande		1970	1972
Lettonie	1995	2000	
Lituanie	1995	2000	
Malte	1990	2000	
Norvège		1970	
Pologne	1994	1998	
Portugal	1977	1978	1986
Roumanie	1995	2000	
Slovaquie	1995	2000	
Slovénie	1997	1998	
Espagne	1979	1979	1986
Suède	1991	1993	1995
Suisse	1992		
(Turquie)	1987		
Royaume Uni		1970	1972

Pays de contrôle

Amérique	Asie	Afrique du Nord	Europe
Argentine	Japon	Algérie	Belgique
Bolivie		Egypte	France
Brésil	Australie	Israël	Allemagne
Chili	Nouvelle Zélande	Jordanie	Islande
Colombie		Liban	Italie
République		Maroc	Luxembourg
Dominicaine		Syrie	Pays Bas
Equateur		Tunisie	
El Salvador			Albanie
Guatemala			Biélorussie
Guyane			Bosnie
Honduras			Croatie
Mexique			Georgie
Paraguay			Moldavie
Pérou			Russie
Uruguay			Serbie- Monténégro
Venezuela			Ukraine

Canada USA			
---------------	--	--	--

Annexe 3 : Statistiques Descriptives des variables institutionnelles par groupe et par échantillon

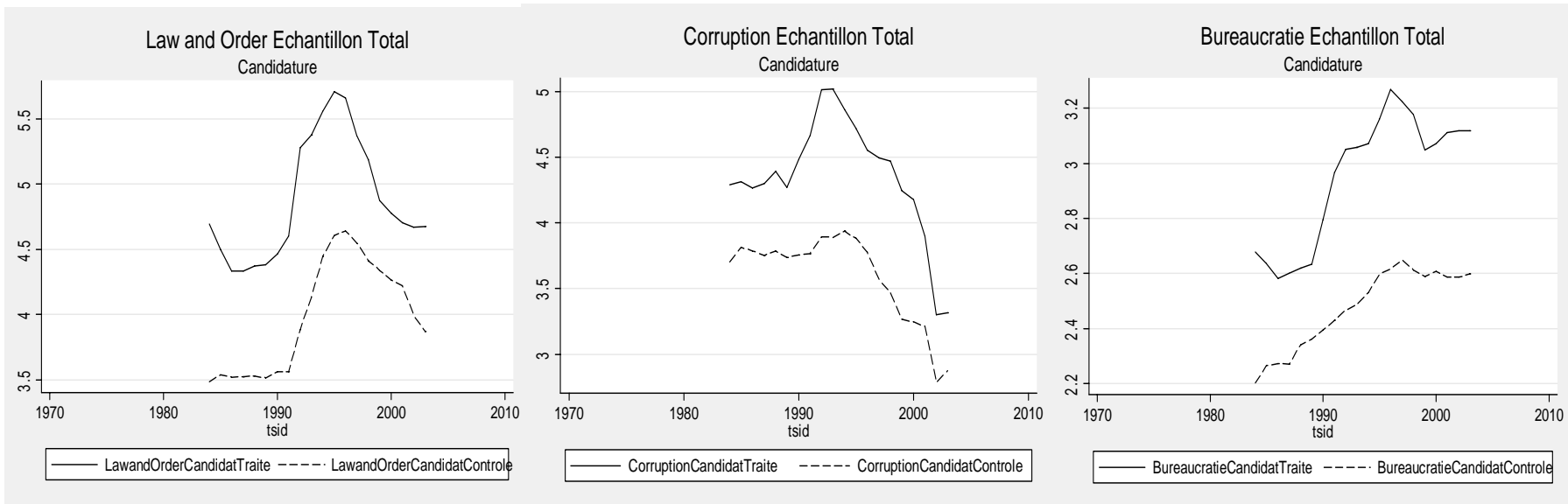
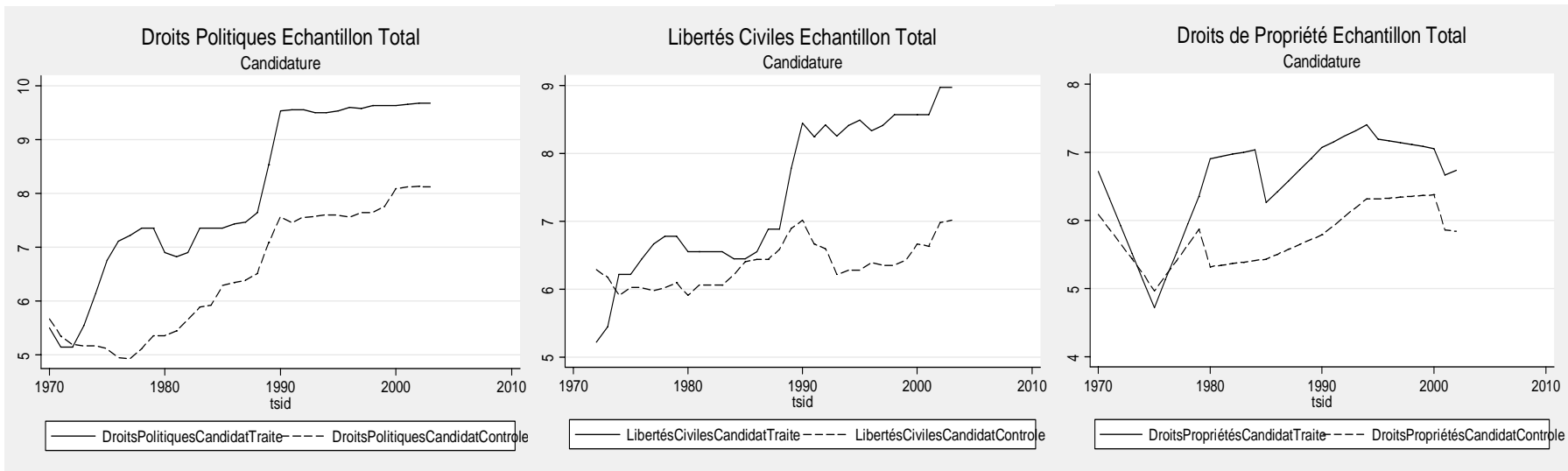
A. Echantillon Total

Groupe Traité, Candidat

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	14	5,70	4,18	0,50	10	Polity (1998-2003)	20	9,65	0,60	8	10
Libertés Civiles (1972-1977)	15	6,04	3,69	0	10	Libertés Civiles (1998-2003)	21	8,70	1,48	3,33	10
Droits de Propriété (1970-1975)	8	5,72	1,55	1,36	8,35	Droits de Propriété (1997-2002)	21	6,96	1,38	4,14	9,49
Law and Order (1984-1989)	15	4,44	1,52	2	6	Law and Order (1998-2003)	21	4,81	0,87	3	6
Corruption (1984-1989)	15	4,31	1,33	2	6	Corruption (1998-2003)	21	3,90	1,09	2	6
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	15	2,63	1,20	0	4	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	21	3,11	0,86	1	4

Groupe de Contrôle, Candidature

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	42	5,27	4,04	0	10	Polity (1998-2003)	44	7,97	2,68	1	10
Libertés Civiles (1972-1977)	44	6,07	3,46	0	10	Libertés Civiles (1998-2003)	48	6,68	2,69	0	10
Droits de Propriété (1970-1975)	27	5,54	2,13	1,15	8,35	Droits de Propriété (1997-2002)	42	6,19	2,19	1,60	9,62
Law and Order (1984-1989)	44	3,52	1,81	1	6	Law and Order (1998-2003)	46	4,18	1,51	1	6
Corruption (1984-1989)	44	3,76	1,54	0	6	Corruption (1998-2003)	46	3,14	1,29	1	6
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	44	2,29	1,41	0	4	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	46	2,60	1,11	1	4

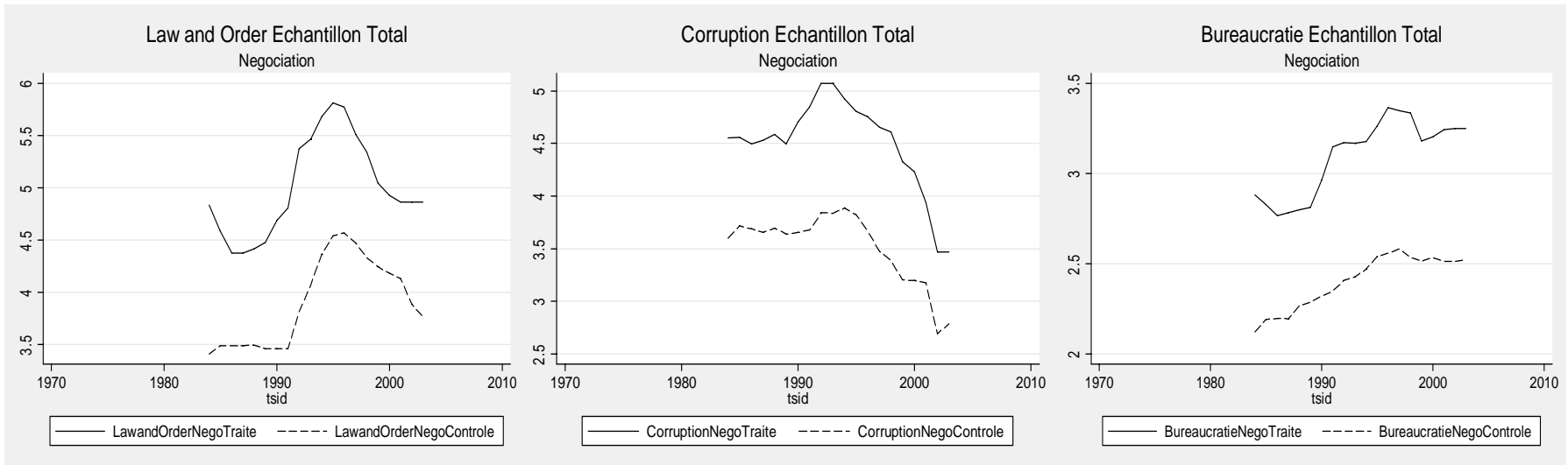
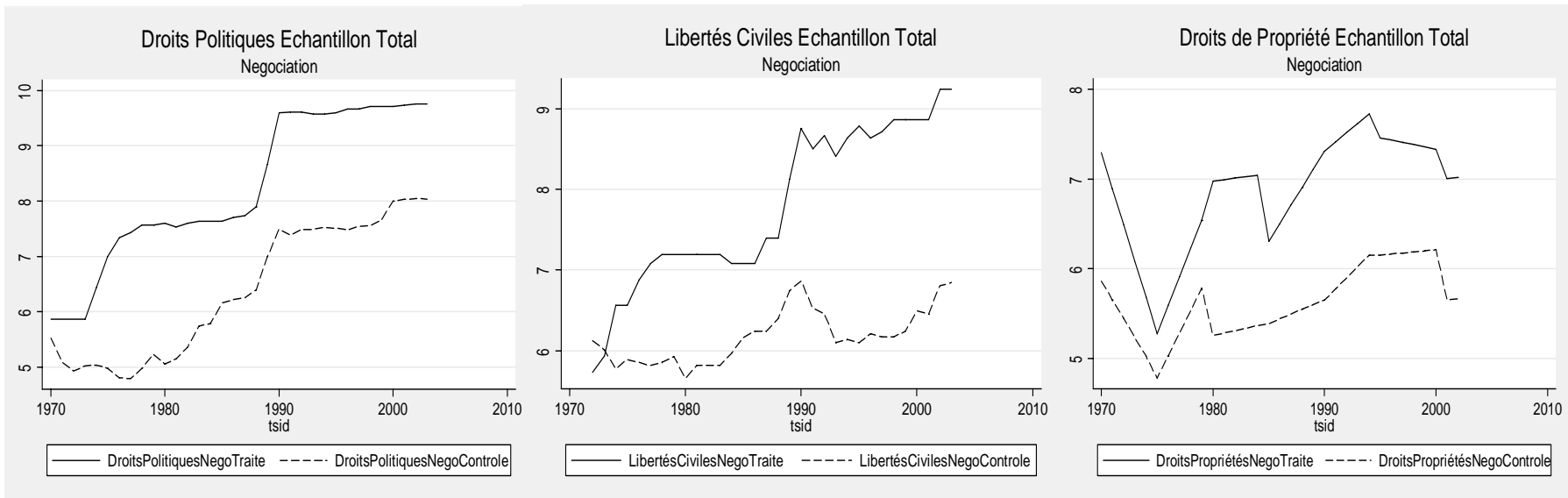


Groupe Traité, Négociation

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	15	6,15	4,2508	0,5	10	Polity (1998-2003)	21	9,73	0,5265	8	10
Libertés Civiles (1972-1977)	16	6,46	3,7546	0	10	Libertés Civiles (1998-2003)	22	8,99	1,0013	6,7	10
Droits de Propriété (1970-1975)	9	6,29	1,2825	1,4	8,35	Droits de Propriété (1997-2002)	22	7,25	1,4104	4,5	9,54
Law and Order (1984-1989)	16	4,51	1,4202	2	6	Law and Order (1998-2003)	22	4,98	0,9001	3	6
Corruption (1984-1989)	16	4,54	1,2768	2	6	Corruption (1998-2003)	22	4,01	1,121	2	6
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	16	2,81	1,2109	0	4	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	22	3,24	0,8398	1	4

Groupe de Contrôle, Négociation

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	41	5,10	3,98	0,5	10	Polity (1998-2003)	43	7,89	2,68	0,5	10
Libertés Civiles (1972-1977)	43	5,91	3,4145	0	10	Libertés Civiles (1998-2003)	47	6,5	2,6768	0	10
Droits de Propriété (1970-1975)	26	5,33	2,1474	1,1	8,35	Droits de Propriété (1997-2002)	41	6,02	2,1171	1,6	9,62
Law and Order (1984-1989)	43	3,47	1,8212	1	6	Law and Order (1998-2003)	45	4,09	1,4649	1	6
Corruption (1984-1989)	43	3,67	1,5229	0	6	Corruption (1998-2003)	45	3,07	1,2436	1	6
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	43	2,21	1,3903	0	4	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	45	2,52	1,0865	1	4

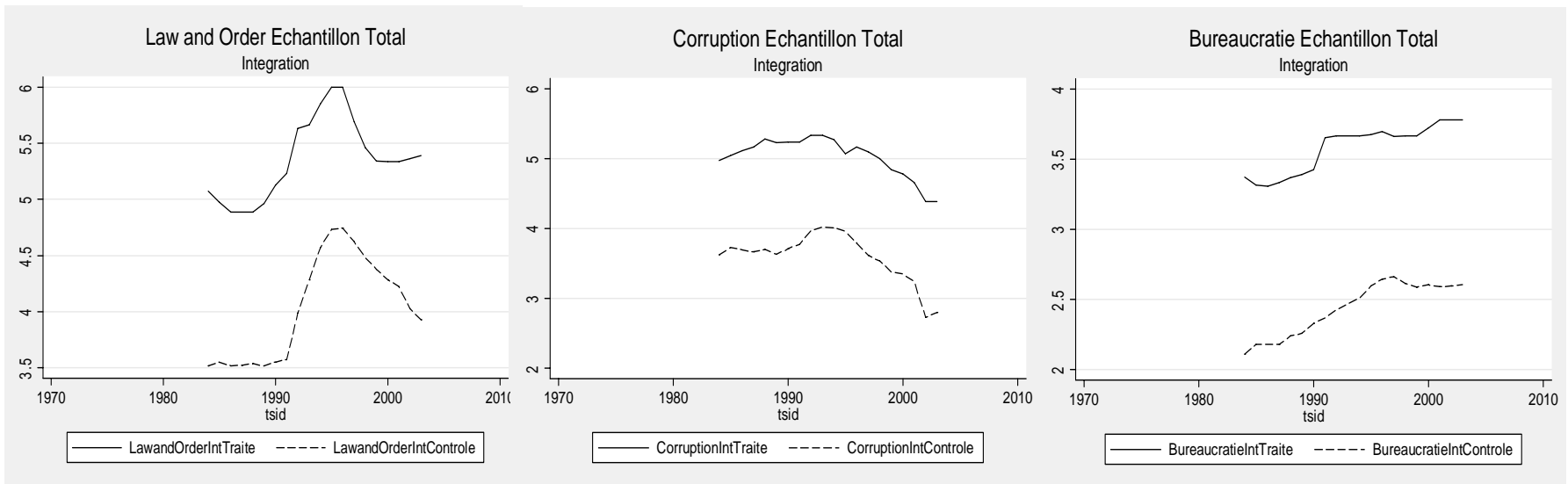
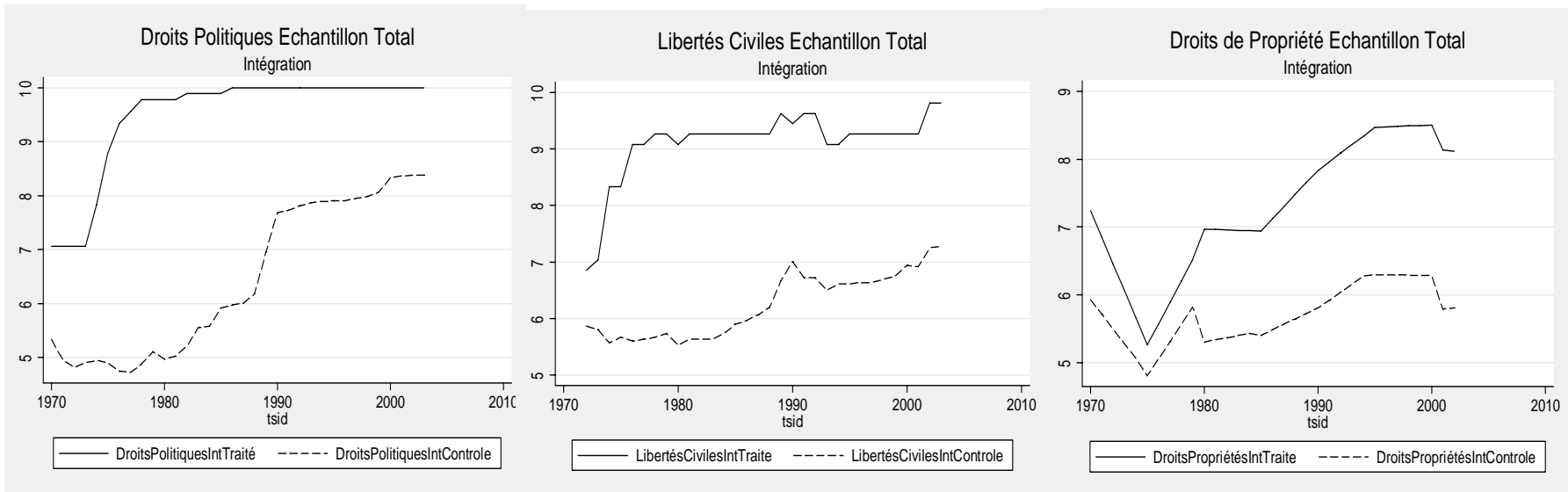


Groupe Traité, Intégration

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	9	7,47	3,8996	0,5	10	Polity (1998-2003)	9	10	0	10	10
Libertés Civiles (1972-1977)	9	8,12	2,4142	1,7	10	Libertés Civiles (1998-2003)	9	9,44	0,9924	6,7	10
Droits de Propriété (1970-1975)	8	6,25	1,3647	1,4	8,35	Droits de Propriété (1997-2002)	8	8,37	1,2074	5,6	9,54
Law and Order (1984-1989)	9	4,95	1,1454	3	6	Law and Order (1998-2003)	9	5,37	1,0523	3	6
Corruption (1984-1989)	9	5,13	0,8902	3	6	Corruption (1998-2003)	9	4,68	1,1821	2	6
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	9	3,35	0,8404	1,8	4	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	9	3,73	0,4606	3	4

Groupe de Contrôle, Intégration

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	47	4,98	3,9733	0	10	Polity (1998-2003)	55	8,25	2,4768	0,5	10
Libertés Civiles (1972-1977)	50	5,69	3,5022	0	10	Libertés Civiles (1998-2003)	60	6,97	2,5628	0	10
Droits de Propriété (1970-1975)	27	5,38	2,1201	1,1	8,35	Droits de Propriété (1997-2002)	54	6,13	1,9054	1,6	9,62
Law and Order (1984-1989)	50	3,53	1,79	1	6	Law and Order (1998-2003)	58	4,22	1,3548	1	6
Corruption (1984-1989)	50	3,67	1,4835	0	6	Corruption (1998-2003)	58	3,17	1,1777	1	6
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	50	2,19	1,3678	0	4	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	58	2,6	1,0505	1	4



B. Echantillon Pays en Transition

Groupe Traité, Candidature

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	6	3,76	3,6385	1,5	10	Polity (1998-2003)	12	9,41	0,6805	8	10
Libertés Civiles (1972-1977)	7	3,77	3,2948	0	10	Libertés Civiles (1998-2003)	13	8,21	1,5187	0	10
Droits de Propriété (1985-1990)	7	5,62	1,2259	3,5	7,25	Droits de Propriété (1997-2002)	13	6,18	0,7601	4,1	7,43
Law and Order (1984-1989)	7	3,44	1,3396	2	5	Law and Order (1998-2003)	13	4,54	0,5849	2	5
Corruption (1984-1989)	7	3,23	0,7847	2	4	Corruption (1998-2003)	13	3,3	0,7432	2	5
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	7	1,81	1,0976	0	3	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	13	2,72	0,8516	1	4

Groupe Contrôle, Candidature

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	28	3,26	3,0412	0	9,5	Polity (1998-2003)	31	7,02	2,8463	0	9,5
Libertés Civiles (1972-1977)	28	4,33	2,6086	0	8,33	Libertés Civiles (1998-2003)	33	5,39	2,1993	0	10
Droits de Propriété (1985-1990)	24	4,2	1,3583	1,7	6,78	Droits de Propriété (1997-2002)	27	4,81	1,3205	1,6	8,01
Law and Order (1984-1989)	28	2,41	1,1776	1	5	Law and Order (1998-2003)	31	3,44	1,2403	1	6
Corruption (1984-1989)	28	2,83	1,031	0	5	Corruption (1998-2003)	31	2,53	0,8222	1	4
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	28	1,44	0,9795	0	3,13	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	31	1,96	0,7418	1	4

Groupe Traité, Négociation

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	5	3	3,3541	1,5	10	Polity (1998-2003)	11	9,49	0,6472	8	10
Libertés Civiles (1972-1977)	6	3,38	3,4043	0	10	Libertés Civiles (1998-2003)	12	8,56	0,8234	6,7	10
Droits de Propriété (1985-1990)	6	5,7	1,2621	3,5	7,25	Droits de Propriété (1997-2002)	12	6,29	0,6889	4,5	7,43
Law and Order (1984-1989)	6	3,53	1,4565	2	6	Law and Order (1998-2003)	12	4,6	0,5671	4	6
Corruption (1984-1989)	6	3,9	2,3692	2	4	Corruption (1998-2003)	12	7,24	0,6816	2	5
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	6	1,77	1,2118	0	3	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	12	2,79	0,8608	1	4

Groupe Contrôle, Négociation

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max	Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
Polity (1970-1975)	29	3,41	3,1301	0	9,5	Polity (1998-2003)	32	7,18	2,7716	0,5	10
Libertés Civiles (1972-1977)	29	4,39	2,5914	0	8,33	Libertés Civiles (1998-2003)	34	5,34	2,1839	0	10
Droits de Propriété (1985-1990)	25	4,24	1,3478	1,7	6,78	Droits de Propriété (1997-2002)	28	4,81	1,2966	1,6	8,01
Law and Order (1984-1989)	29	2,43	1,161	1	5	Law and Order (1998-2003)	32	3,45	1,2247	1	6
Corruption (1984-1989)	29	2,83	1,0145	0	5	Corruption (1998-2003)	32	2,52	0,8131	1	4
Qualité de la Bureaucratie (1984-1989)	29	1,46	0,9675	0	3,13	Qualité de la Bureaucratie (1998-2003)	32	1,97	0,7296	1	4

Annexe 4: Résultats des régressions Within

Table 1.1: L'impact du processus d'intégration à l'UE sur les institutions, Echantillon Total

<i>Variable Dépendante</i>	<i>Droits Politiques (Polity)</i>				<i>Libertés Civiles (Freedom House)</i>				<i>Droits de Propriété (Fraser Institute)</i>			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	1,28 (0,63)**				1,00 (0,40)**				1,17 (0,29)***			
Candidature sans la Turquie		1,26 (0,69)*				1,15 (0,41)**				1,27 (0,30)***		
Négociation			1,48 (0,76)*				1,02 (0,38)**				1,15 (0,34)***	
Intégration				1,80 (0,77)**				1,31 (0,48)**				1,42 (0,36)***
Nombre d'obs.	550	516	584	306	554	522	586	288	443	410	476	287
Adj. R ² (Within)	0,698	0,729	0,736	0,176	0,705	0,737	0,701	0,172	0,316	0,347	0,223	0,234

<i>Variable Dépendante</i>	<i>Law and Order (IRCG)</i>				<i>Corruption (IRCG)</i>				<i>Qualité Bureaucratie (IRCG)</i>			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	0,35 (0,25)				-0,02 (0,14)				0,17 (0,07)*			
Candidature sans la Turquie		0,34 (0,26)				-0,01 (0,15)				0,16 (0,07)**		
Négociation			0,18 (0,13)				-0,06 (0,06)				0,15 (0,09)	
Intégration				0,04 (0,04)				-0,09 (0,14)				0,08 (0,07)
Nombre d'obs.	339	319	359	180	339	319	359	180	339	319	359	180
Adj. R ² (Within)	0,358	0,375	0,307	0,005	0,515	0,555	0,472	0,003	0,531	0,568	0,55	0,008

Ecart-type cluster entre parenthèse. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 1.2: L'impact du processus d'intégration à l'UE sur les institutions, Pays en développement

<i>Variable Dépendante</i>	<i>Droits Politiques (Polity)</i>			<i>Libertés civiles (Freedom House)</i>			<i>Droits de Propriété (Fraser Institute)</i>			<i>Law and Order (IRCG)</i>		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Candidature	0,35 (0,25)			0,79 (0,57)			0,52 (0,33)			0,63 (0,40)		
Candidature sans la Turquie		0,07 (0,06)			1,08 (0,55)*			0,60 (0,42)			0,63 (0,44)	
Négociation			0,03 (0,03)***			0,42 (0,28)			0,25 (0,17)			0,28 (0,19)
Nombre d'obs.	278	244	244	298	266	266	189	156	156	179	159	159
Adj. R ² (Within)	0,926	0,996	0,996	0,835	0,877	0,850	0,389	0,488	0,396	0,502	0,534	0,463

<i>Variable Dépendante</i>	<i>Corruption (IRCG)</i>			<i>Qualité de la Bureaucratie (IRCG)</i>		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
Candidature	0,20 (0,17)			0,20 (0,10)*		
Candidature sans la Turquie		0,25 (0,18)			0,18 (0,12)	
Négociation			0,003 (0,05)			0,20 (0,13)
Nombre d'obs.	179	159	159	179	159	159
Adj. R ² (Within)	0,747	0,837	0,816	0,708	0,776	0,782

Ecart-type cluster entre parenthèse. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 1.3: L'impact du processus d'intégration à l'UE sur les institutions, Pays en Développement et Pays de la 1ère vague d'intégration

Variable Dépendante	Droits Politiques (Polity)				Libertés Civiles (Freedom House)				Droits de Propriété (Fraser Institute)				Law and Order (IRCG)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	2,15 (0,93)**				1,46 (0,58)**				0,90 (0,41)**				0,63 (0,40)			
Candidature sans la Turquie		2,26 (1,07)*				1,80 (0,53)***				1,02 (0,47)**				0,63 (0,43)		
Négociation			2,11 (0,96)**				1,27 (0,49)**				0,87 (0,45)*				0,28 (0,19)	
Intégration				3,57 (0,43)***				2,17 (0,42)**				1,37 (0,62)				0,38 (0,21)
Nombre d'obs.	380	346	380	298	394	362	394	128	288	255	288	132	239	219	239	80
Adj. R ² (Within)	0,734	0,729	0,736	0,176	0,729	0,772	0,720	0,267	0,246	0,278	0,220	0,220	0,393	0,411	0,330	0,005

Variable Dépendante	Corruption (IRCG)				Qualité de la Bureaucratie (IRCG)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	0,20 (0,17)				0,20 (0,11)*			
Candidature sans la Turquie		0,25 (0,18)				0,18 (0,12)		
Négociation			0,003 (0,05)				0,20 (0,13)	
Intégration				0,52 (0,72)				0,28 (0,05)***
Nombre d'obs.	239	219	239	80	239	219	239	80
Adj. R ² (Within)	0,583	0,638	0,515	0,010	0,546	0,585	0,576	0,012

Ecart-type cluster entre parenthèse. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Annexe 5 : Résultats des régressions Différences-en-Différences

Table 2.1. : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Echantillon Total

<i>Variable dépendante</i>	<i>Droits Politiques (Polity)</i>								<i>Libertés Civiles (Freedom House)</i>							
	(1)	(2)	(1bis)	(2bis)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)	(5)	(6)
Candidature	1,22 (0,21) ^{***} (0,59) ^{**}	1,01 (0,25) ^{***} (0,55) [*]							0,94 (0,15) ^{***} (0,37) ^{**}	0,81 (0,17) ^{***} (0,37) ^{**}						
Candidature sans la Turquie			1,19 (0,22) ^{***} (0,64) [*]	0,98 (0,24) ^{***} (0,59)							1,08 (0,15) ^{***} (0,38) ^{***}	0,93 (0,17) ^{***} (0,39) ^{**}				
Négociation					1,45 (0,26) ^{***} (0,73) ^{**}	1,35 (0,34) ^{***} (78) [*]							1,00 (0,17) ^{***} (0,37) ^{***}	0,90 (0,23) ^{**} (0,42) ^{**}		
Intégration							1,76 (0,33) ^{***} (0,73) ^{**}	1,49 (0,34) ^{***} (0,61) ^{**}							1,28 (0,25) ^{***} (0,46) ^{***}	1,19 (0,26) ^{***} (0,40) ^{***}
Lagged Log GDP per Capita PPP		-0,09 (0,05) [*] (0,10)		-0,12 (0,05) ^{**} (0,10)		-0,13 (0,05) ^{**} (0,10)		-0,13 (0,05) ^{**} (0,09)		0,09 (0,04) ^{**} (0,09)		0,06 (0,04) [*] (0,07)		0,05 (0,04) (0,07)		0,06 (0,04) (0,07)
OTAN		1,42 (0,56) ^{**} (1,40)		1,41 (0,56) ^{***} (1,39)		0,95 (0,61) (1,46)		1,47 (0,56) ^{***} (1,13)		1,00 (0,42) ^{**} (0,99)		0,91 (0,41) ^{**} (0,99)		0,76 (0,45) [*] (0,99)		1,06 (0,41) ^{***} (0,74)
T*controls	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes
Nombre d' obs.	2005	1503	2005	1503	2005	1503	2005	1503	2015	1539	2015	1539	2015	1539	2015	1539
Adj. R ² (Within)	0,356	0,516	0,354	0,514	0,357	0,518	0,357	0,519	0,445	0,377	0,449	0,381	0,441	0,372	0,440	0,379

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 2.2 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Echantillon Total

Variable Dépendante	Droits de Propriété (Fraser Insitute)								Law And Order (IRCG)							
	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)	(5)	(6)
Candidature	1,18 (0,09) ^{***} (0,28) ^{***}	1,28 (0,13) ^{***} (0,32) ^{***}							0,35 (0,08) ^{***} (0,24)	0,26 (0,07) ^{***} (0,21)						
Candidature sans la Turquie			1,27 (0,10) ^{***} (0,29) ^{***}	1,32 (0,13) ^{***} (0,32) ^{***}							0,34 (0,09) ^{***} (0,25)	0,23 (0,07) ^{***} (0,22)				
Négociation					1,15 (0,13) ^{***} (0,33) ^{***}	1,36 (0,17) ^{***} (0,43) ^{***}							0,18 (0,06) ^{***} (0,13)	0,02 (0,01) (0,04)		
Intégration							1,42 (0,16) ^{***} (0,34) ^{***}	1,46 (0,16) ^{***} (0,30) ^{***}							0,04 (0,03) (0,04)	0,05 (0,04) (0,05)
Lagged Log GDP per Capita PPP		0,09 (0,03) ^{***} (0,09)		0,03 (0,03) (0,09)		0,02 (0,03) (0,09)		0,01 (0,03) (0,08)		0,06 (0,03) ^{**} (0,08)		0,05 (0,03) [*] (0,08)		0,04 (0,03) (0,08)		0,04 (0,03) (0,08)
OTAN		-0,24 (0,19) (0,42)		-0,32 (0,20) (0,45)		-0,59 (0,22) ^{***} (0,51)		-0,01 (0,11) (0,14)		-0,11 (0,06) [*] (0,18)		-0,09 (0,06) (0,09)		0,06 (0,04) (0,12)		0,07 (0,05) (0,14)
T*controls	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes
Nombre d'obs.	1634	1406	1634	1406	1634	1406	1634	1406	1216	967	1216	967	1216	967	1216	967
Adj. R ² (Within)	0,104	0,371	0,108	0,372	0,082	0,351	0,088	0,357	0,166	0,550	0,165	0,549	0,159	0,545	0,157	0,545

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 2.3 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Echantillon Total

Variable Dépendante	Corruption (IRCG)								Qualité de la Bureaucratie (IRCG)							
	(1)	(2)	(1bis)	(2bis)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1)	(2)	(1bis)	(2bis)	(3)	(4)	(5)	(6)
Candidature	-0,02 (0,05) (0,14)	-0,02 (0,07) (0,18)							0,16 (0,03) ^{***} (0,07) ^{**}	0,13 (0,03) ^{***} (0,07) [*]						
Candidature sans la Turquie			-0,01 (0,05) (0,14)	-0,02 (0,07) (0,18)							0,15 (0,03) ^{***} (0,07) ^{**}	0,11 (0,03) ^{***} (0,06) [*]				
Négociation					-0,06 (0,04) (0,05)	-0,09 (0,04) ^{**} (0,09)							0,15 (0,03) ^{***} (0,08) [*]	0,04 (0,02) (0,05)		
Intégration							-0,09 (0,09) (0,13)	-0,08 (0,12) (0,18)							0,08 (0,3) ^{**} (0,06)	0,07 (0,04) ^{**} (0,07)
Lagged Log GDP per Capita PPP		0,03 (0,05) (0,04)		0,03 (0,02) (0,04)		0,03 (0,02) [*] (0,04)		0,03 (0,02) [*] (0,04)		0,006 (0,02) (0,04)		0,002 (0,02) (0,04)		-0,001 (0,02) (0,04)		-0,001 (0,02) (0,04)
OTAN		0,07 (0,05) (0,11)		0,06 (0,05) (0,12)		0,12 (0,05) ^{***} (0,09)		0,05 (0,03) [*] (0,06)		-0,07 (0,02) ^{***} (0,03) [*]		-0,06 (0,02) ^{***} (0,04)		-0,03 (0,02) (0,04)		-0,0005 (0,007) (0,02)
T*controls	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes
Nombre d'obs.	1216	967	1216	967	1216	967	1216	967	1216	967	1216	967	1216	967	1216	967
Adj. R ² (Within)	0,232	0,272	0,232	0,272	0,233	0,272	0,233	0,272	0,173	0,321	0,173	0,320	0,172	0,318	0,168	0,318

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 2.4 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Pays en Développement

Variable Dépendante	Droits Politiques (Polity)						Libertés civiles (Freedom House)					
	(1)	(2)	(1bis)	(2bis)	(3)	(4)	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)
Candidature	0,31 (0,13)** (0,22)	0,56 (0,19)** (0,37)					0,70 (0,15)** (0,50)	0,65 (0,20)** (0,55)				
Candidature sans la Turquie			0,06 (0,03)** (0,05)	0,08 (0,07) (0,12)					0,94 (0,14)** (0,49)*	0,83 (0,19)** (0,58)		
Négociation					0,03 (0,02)* (0,03)	0,01 (0,03) (0,06)					0,40 (0,11)** (0,26)	0,05 (0,04) (0,05)
Lagged Log GDP per Capita PPP		0,05 (0,05) (0,09)		0,02 (0,06) (0,09)		0,02 (0,05) (0,09)		0,15 (0,05)** (0,10)		0,13 (0,04)** (0,07)*		0,11 (0,04)** (0,08)
OTAN		-0,29 (0,13)** (0,23)		-0,03 (0,03) (0,04)		-0,009 (0,03) (0,05)		-0,26 (0,13)** (0,31)		-0,39 (0,13)** (0,34)		0,06 (0,05) (0,09)
T*controls	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes
Nombre d'obs.	1271	871	1271	871	1271	871	1261	867	1261	867	1261	867
Adj. R ² (Within)	0,380	0,612	0,379	0,609	0,379	0,610	0,487	0,442	0,491	0,444	0,482	0,436

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 2.5 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Pays en Développement

<i>Variable Dépendante</i>	<i>Droits de Propriété (Fraser Institute)</i>						<i>Law and Order (IRCG)</i>					
	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)	(1)	(2)	(1bis)	(2bis)	(3)	(4)
Candidature	0,52 (0,13) ^{***} (0,31)	0,71 (0,15) ^{***} (0,31) ^{**}					0,62 (0,14) ^{***} (0,38)	0,72 (0,17) ^{***} (0,44)				
Candidature sans la Turquie			0,60 (0,14) ^{***} (0,59)	0,45 (0,14) ^{***} (0,32)					0,62 (0,15) ^{***} (0,42)	0,64 (0,17) ^{***} (0,48)		
Négociation					0,25 (0,08) ^{***} (0,16)	0,07 (0,04) [*] (0,09)					0,28 (0,09) ^{***} (0,18)	0,10 (0,06) (0,13)
Lagged Log GDP per Capita PPP		0,14 (0,03) ^{***} (0,10)		0,09 (0,04) ^{***} (0,11)		0,07 (0,03) ^{**} (0,09)		0,14 (0,03) ^{***} (0,10)		0,11 (0,03) ^{***} (0,11)		0,08 (0,03) ^{***} (0,09)
OTAN		-0,28 (0,12) ^{**} (0,13) ^{**}		-0,18 (0,09) [*] (0,17)		0,06 (0,04) (0,08)		-0,32 (0,13) ^{**} (0,29)		-0,30 (0,14) ^{**} (0,33)		0,07 (0,05) (0,11)
T*controls	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes
Nombre d'obs.	885	721	885	721	885	721	750	561	750	561	750	561
Adj. R ² (Within)	0,060	0,470	0,060	0,459	0,050	0,454	0,198	0,680	0,197	0,675	0,183	0,662

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 2.6 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Pays en Développement

Variable Dépendante	Corruption (IRCG)						Qualité de la Bureaucratie (IRCG)					
	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)
Candidature	0,20 (0,06) ^{***} (0,16)	0,50 (0,12) ^{***} (0,26) [*]					0,18 (0,04) ^{***} (0,09) [*]	0,20 (0,06) ^{***} (0,10) [*]				
Candidature sans la Turquie			0,24 (0,06) ^{***} (0,17)	0,52 (0,12) ^{***} (0,27) [*]					0,17 (0,04) ^{***} (0,11)	0,13 (0,04) ^{***} (0,09)		
Négociation					0,002 (0,06) (0,05)	0,08 (0,06) (0,10)					0,19 (0,04) ^{***} (0,12)	0,02 (0,02) (0,04)
Lagged Log GDP per Capita PPP		0,14 (0,02) ^{***} (0,05) ^{***}		0,13 (0,02) ^{***} (0,04) ^{***}		0,10 (0,02) ^{***} (0,04) ^{**}		0,05 (0,02) ^{**} (0,05)		0,04 (0,02) [*] (0,05)		0,04 (0,02) [*] (0,05)
OTAN		-0,15 (0,09) [*] (0,18)		-0,18 (0,09) [*] (0,19)		0,10 (0,06) (0,12)		-0,09 (0,04) ^{**} (0,05) [*]		-0,06 (0,02) ^{**} (0,04)		-0,001 (0,02) (0,04)
T*controls	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes
Nombre d'obs.	750	561	750	561	750	561	750	561	750	561	750	561
Adj. R ² (Within)	0,345	0,426	0,347	0,426	0,342	0,409	0,186	0,377	0,185	0,374	0,186	0,373

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 2.7 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Pays en Développement et 1ère vague d'intégration

Variable Dépendante	Droits Politiques (Polity)								Libertés civiles (Freedom House)							
	(1)	(2)	(1bis)	(2bis)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)	(5)	(6)
Candidature	1,97 (0,31) ^{***} (0,84) ^{**}	2,20 (0,41) ^{***} (0,91) ^{**}							1,33 (0,22) ^{***} (0,52) ^{**}	1,47 (0,31) ^{***} (0,56) ^{**}						
Candidature sans la Turquie			2,05 (0,34) ^{***} (0,97) ^{**}	2,10 (0,45) ^{***} (1,03) ^{**}							1,62 (0,23) ^{***} (0,49) ^{***}	1,72 (0,34) ^{***} (0,57) ^{***}				
Négociation					2,05 (0,35) ^{***} (0,91) ^{**}	2,42 (0,55) ^{***} (1,04) ^{**}							1,22 (0,24) ^{***} (0,46) ^{**}	1,29 (0,40) ^{***} (0,60) ^{**}		
Intégration							3,57 (0,60) ^{***} (0,38) ^{***}	3,03 (0,64) ^{***} (0,44) ^{***}							2,17 (0,47) ^{***} (0,37) ^{***}	1,98 (0,48) ^{***} (0,35) ^{***}
Lagged Log GDP per Capita PPP		0,10 (0,05) [*] (0,08)		0,02 (0,06) (0,09)		-0,009 (0,05) (0,09)		-0,009 (0,05) (0,09)		0,18 (0,05) ^{***} (0,10) [*]		0,13 (0,04) ^{***} (0,07) [*]		0,10 (0,04) ^{***} (0,07)		0,11 (0,04) ^{***} (0,07)
OTAN		0,87 (0,53) (1,36)		0,86 (0,54) (1,38)		0,22 (0,66) (1,48)		1,04 (0,55) [*] (0,83)		0,69 (0,40) [*] (0,97)		0,50 (0,40) (0,96)		0,51 (0,49) (1,00)		0,85 (0,39) ^{**} (0,60)
T*controls	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes
Nombre d'obs.	1407	995	1407	995	1407	995	1407	995	1389	987	1389	987	1389	987	1389	987
Adj. R ² (Within)	0,368	0,565	0,366	0,559	0,365	0,560	0,376	0,567	0,466	0,412	0,474	0,420	0,457	0,397	0,462	0,410

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 2.8 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Pays en Développement et 1ère vague d'intégration

Variable Dépendante	Droits de Propriété (Fraser Institute)								Law and Order (IRCG)							
	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1)	(2)	(1bis)	(2bis)	(3)	(4)	(5)	(6)
Candidature	0,89 (0,16) ^{***} (0,40) ^{**}	1,14 (0,24) ^{***} (0,56) ^{**}							0,62 (0,14) ^{***} (0,06) ^{***}	0,71 (0,17) ^{***} (0,43)						
Candidature sans la Turquie			1,02 (0,18) ^{***} (0,46) ^{**}	1,05 (0,26) ^{***} (0,61) [*]							0,62 (0,15) ^{***} (0,42)	0,63 (0,17) ^{***} (0,48)				
Négociation					0,86 (0,16) ^{***} (0,43) [*]	1,06 (0,27) ^{***} (0,72)							0,28 (0,09) ^{***} (0,18)	0,09 (0,05) (0,13)		
Intégration							1,37 (0,26) ^{***} (0,55) ^{**}	1,37 (0,26) ^{***} (0,47) ^{***}							0,38 (0,20) [*] (0,18) ^{**}	0,42 (0,21) ^{**} (0,19) ^{**}
Lagged Log GDP per Capita PPP		0,15 (0,03) ^{***} (0,09) [*]		0,08 (0,03) ^{**} (0,10)		0,06 (0,03) ^{**} (0,09)		0,06 (0,03) [*] (0,08)		0,13 (0,03) ^{***} (0,10)		0,11 (0,03) ^{***} (0,11)		0,08 (0,05) (0,10)		0,08 (0,03) ^{***} (0,09)
OTAN		-0,07 (0,22) (0,23)		-0,09 (0,23) (0,54)		-0,29 (0,26) (0,69)		0,07 (0,13) (0,08)		-0,33 (0,13) ^{**} (0,29)		-0,30 (0,13) ^{**} (0,33)		0,07 (0,03) ^{***} (0,11)		0,13 (0,06) [*] (0,17)
T*controls	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes
Nombre d'obs.	1017	845	1017	845	1017	845	1017	845	830	633	830	633	830	633	830	633
Adj. R ² (Within)	0,078	0,401	0,082	0,393	0,072	0,391	0,085	0,409	0,183	0,608	0,182	0,603	0,169	0,592	0,166	0,592

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 2.9 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Pays en Développement et 1ère vague d'intégration

Variable Dépendante	Corruption (IRCG)								Qualité de la Bureaucratie (IRCG)							
	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)	(5)	(6)	(1)	(2)	(1 bis)	(2 bis)	(3)	(4)	(5)	(6)
Candidature	0,20 (0,06) ^{***} (0,16)	0,45 (0,12) ^{***} (0,27) [*]							0,18 (0,04) ^{***} (0,09) [*]	0,18 (0,05) ^{***} (0,10) [*]						
Candidature sans la Turquie			0,24 (0,06) ^{***} (0,17)	0,48 (0,12) ^{***} (0,27) [*]							0,17 (0,04) ^{***} (0,11)	0,12 (0,04) ^{***} (0,09)				
Négociation					0,002 (0,06) (0,05)	0,06 (0,05) (0,08)							0,19 (0,04) ^{***} (0,12)	0,01 (0,02) (0,03)		
Intégration							0,52 (0,61) (0,64)	0,65 (0,66) (0,70)							0,28 (0,08) ^{***} (0,04) ^{***}	0,23 (0,09) ^{**} (0,06) ^{***}
Lagged Log GDP per Capita PPP		0,12 (0,02) ^{***} (0,05) ^{**}		0,11 (0,02) ^{***} (0,04) ^{**}		0,08 (0,02) ^{***} (0,04) ^{**}		0,08 (0,02) ^{***} (0,04) ^{**}		0,04 (0,02) [*] (0,05)		0,03 (0,02) (0,05)		0,03 (0,02) (0,04)		0,03 (0,02) (0,04)
OTAN		-0,15 (0,08) [*] (0,17)		-0,18 (0,09) ^{**} (0,18)		0,08 (0,05) (0,10)		0,13 (0,04) ^{***} (0,07) [*]		-0,09 (0,03) ^{**} (0,05) [*]		-0,05 (0,02) ^{**} (0,04)		-0,0005 (0,01) (0,03)		0,01 (0,009) (0,02)
T*controls	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes	No	Yes
Nombre d'obs.	830	633	830	633	830	633	830	633	830	633	830	633	830	633	830	633
Adj. R ² (Within)	0,302	0,356	0,303	0,357	0,299	0,344	0,300	0,347	0,176	0,352	0,175	0,350	0,176	0,349	0,173	0,350

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Annexe 6 : Résultats des régressions Différences-en-Différences, Décomposition Temporelle

Table 3.1 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur les institutions, Echantillon Total

Variable Dépendante	Droits Politiques (Polity)					Libertés Civiles (Freedom House)					Droits de Propriété (Fraser Institute)				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Candidature 2 ans avant	0,36 (0,32) (0,37)					0,53 (0,23)** (0,32)					0,56 (0,24)** (0,37)				
Candidature - 5 ans	0,86 (0,23)*** (0,53)	0,75 (0,19)*** (0,45)*				0,90 (0,18)*** (0,41)**	0,74 (0,15)*** (0,32)**				1,18 (0,12)*** (0,30)***	1,03 (0,12)*** (0,27)***			
Candidature + 5 ans	1,42 (0,33)*** (0,75)*	1,33 (0,29)*** (0,68)*				1,05 (0,24)*** (0,55)*	0,90 (0,21)*** (0,46)*				1,70 (0,14)*** (0,37)***	1,57 (0,14)*** (0,37)***			
Candidature - 10 ans			0,85 (0,19)*** (0,49)*					0,75 (0,15)*** (0,35)**					1,18 (0,12)*** (0,29)***		
Candidature + 10 ans			2,44 (0,49)*** (0,74)***					1,46 (0,37)*** (0,69)**					2,19 (0,21)*** (0,52)***		
Négociation - 10 ans				1,24 (0,31)*** (0,69)*				0,85 (0,22)*** (0,37)**						1,22 (0,16)*** (0,39)***	
Négociation + 10 ans				2,13 (0,44)*** (0,87)**				1,36 (0,33)*** (0,61)**						2,35 (0,21)*** (0,52)***	
Intégration - 10 ans					1,38 (0,33)*** (0,57)**					1,21 (0,25)*** (0,40)***				1,28 (0,17)*** (0,34)***	
Intégration + 10 ans					1,78 (0,39)*** (0,62)***					1,14 (0,31)*** (0,52)**				1,93 (0,20)*** (0,36)***	
T*controls, OTAN, PIB	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	1503	1503	1503	1503	1503	1539	1539	1539	1539	1539	1406	1406	1406	1406	1406
Adj. R ² (Within)	0,520	0,519	0,531	0,526	0,520	0,380	0,377	0,382	0,377	0,379	0,388	0,382	0,395	0,402	0,370

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 3.2 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur les institutions, Echantillon Total

Variable Dépendante	Law and Order (IRCG)					Corruption (IRCG)					Qualité de la Bureaucratie (IRCG)				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Candidature 2 ans avant	0,03 (0,11) (0,09)					-0,002 (0,08) (0,04)					-0,006 (0,03) (0,03)				
Candidature - 5 ans	0,19 (0,10)* (0,25)	0,17 (0,08)** (0,21)				0,03 (0,07) (0,14)	0,03 (0,06) (0,13)				0,08 (0,03)** (0,06)	0,08 (0,03)*** (0,05)			
Candidature + 5 ans	0,40 (0,10)*** (0,28)	0,39 (0,08)*** (0,26)				-0,11 (0,09) (0,26)	-0,11 (0,09) (0,26)				0,20 (0,04)*** (0,10)**	0,20 (0,04)*** (0,09)**			
Candidature - 10 ans			0,25 (0,07)*** (0,21)					-0,02 (0,07) (0,18)					0,12 (0,03)*** (0,06)*		
Candidature + 10 ans			0,71 (0,16)*** (0,30)**					0,03 (0,23) (0,41)					0,30 (0,11)*** (0,20)		
Négociation - 10 ans				0,02 (0,01) (0,04)					-0,09 (0,04)** (0,09)					0,04 (0,02) (0,05)	
Négociation + 10 ans				0,68 (0,17)*** (0,24)***					0,72 (0,20)*** (0,36)**					0,56 (0,11)*** (0,20)***	
Intégration - 10 ans					0,02 (0,03) (0,04)					-0,09 (0,11) (0,18)					0,04 (0,03) (0,07)
Intégration + 10 ans					0,58 (0,22)*** (0,28)**					0,29 (0,22) (0,31)					0,63 (0,09)*** (0,15)***
T*controls, OTAN, PIB	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	967	967	967	967	967	967	967	967	967	967	967	967	967	967	967
Adj. R ² (Within)	0,553	0,553	0,555	0,553	0,553	0,273	0,273	0,274	0,288	0,277	0,323	0,323	0,323	0,331	0,342

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 3.3 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur les institutions, Pays en Développement

Variable Dépendante	Droits Politiques (Polity)				Libertés Civiles (Freedom House)				Droits de Propriété (Fraser Institute)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature 2 ans avant	0,64 (0,24) ^{***} (0,40)				0,74 (0,25) ^{***} (0,62)				0,82 (0,19) ^{***} (0,27) ^{***}			
Candidature - 5 ans	0,79 (0,28) ^{***} (0,50)	0,49 (0,18) ^{***} (0,33)			1,06 (0,27) ^{***} (0,63)	0,70 (0,19) ^{***} (0,52)			1,00 (0,19) ^{***} (0,38) ^{**}	0,65 (0,14) ^{***} (0,29) ^{**}		
Candidature + 5 ans	1,01 (0,37) ^{***} (0,64)	0,73 (0,27) ^{***} (0,47)			0,87 (0,33) ^{***} (0,88)	0,52 (0,27) ^{**} (0,65)			1,23 (0,22) ^{***} (0,44) ^{***}	0,90 (0,18) ^{***} (0,36) ^{**}		
Candidature - 10 ans			0,54 (0,19) ^{***} (0,37)				0,69 (0,20) ^{***} (0,54)				0,71 (0,15) ^{***} (0,30) ^{**}	
Candidature + 10 ans			1,17 (0,63) [*] (0,65) [*]				-0,47 (0,44) (0,74)				1,75 (0,37) ^{***} (0,76) ^{**}	
Négociation - 3 ans				0,01 (0,03) (0,06)				0,05 (0,04) (0,06)				0,07 (0,04) (0,09)
Négociation + 3 ans				0,01 (0,03) (0,05)				0,05 (0,04) (0,04)				0,07 (0,04) (0,09)
T*controls, OTAN, PIB	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	871	871	871	871	867	867	867	867	721	721	721	721
Adj. R ² (Within)	0,614	0,612	0,612	0,610	0,446	0,442	0,444	0,436	0,482	0,472	0,476	0,454

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 3.4 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur les institutions, Pays en Développement

Variable Dépendante	Law and Order (IRCG)				Corruption (IRCG)				Qualité de la Bureaucratie (IRCG)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature 2 ans avant	0,33 (0,19)* (0,27)				0,33 (0,12)*** (0,12)***				0,08 (0,05) (0,08)			
Candidature - 5 ans	0,77 (0,23)*** (0,54)	0,58 (0,16)*** (0,41)			0,60 (0,13)*** (0,25)**	0,44 (0,11)*** (0,23)*			0,20 (0,06)*** (0,11)*	0,15 (0,05)*** (0,08)*		
Candidature + 5 ans	1,38 (0,25)*** (0,60)**	1,21 (0,20)*** (0,51)**			0,96 (0,17)*** (0,38)**	0,79 (0,16)*** (0,36)**			0,43 (0,09)*** (0,22)*	0,38 (0,08)*** (0,20)*		
Candidature - 10 ans			0,75 (0,16)*** (0,43)*				0,49 (0,12)*** (0,27)*				0,20 (0,06)*** (0,10)*	
Candidature + 10 ans			1,95 (0,41)*** (0,66)***				0,23 (0,35) (0,42)				0,07 (0,24) (0,32)	
Négociation - 3 ans				0,09 (0,06) (0,13)				0,08 (0,07) (0,10)				0,02 (0,02) (0,04)
Négociation + 3 ans				0,14 (0,07)* (0,17)				0,10 (0,07) (0,11)				0,02 (0,02) (0,04)
T*controls, OTAN, PIB	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	561	561	561	561	561	561	561	561	561	561	561	561
Adj. R ² (Within)	0,695	0,694	0,690	0,662	0,438	0,435	0,427	0,409	0,382	0,382	0,377	0,373

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 3.5 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur les institutions, Pays en Développement et 1ère vague d'intégration

Variable Dépendante	Droits Politiques (Polity)					Libertés Civiles (Freedom House)					Droits de Propriété (Fraser Institute)				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Candidature 2 ans avant	1,56 (0,54) ^{***} (0,81) [*]					1,28 (0,42) ^{***} (0,53) ^{**}					0,23 (0,37) (0,37)				
Candidature - 5 ans	2,49 (0,49) ^{***} (1,10) ^{**}	1,79 (0,35) ^{***} (0,77) ^{**}				1,94 (0,39) ^{***} (0,67) ^{**}	1,33 (0,27) ^{***} (0,48) ^{***}				0,99 (0,21) ^{***} (0,38) ^{**}	0,90 (0,21) ^{***} (0,43) ^{**}			
Candidature + 5 ans	3,64 (0,63) ^{***} (1,36) ^{***}	2,96 (0,52) ^{***} (1,05) ^{***}				2,38 (0,49) ^{***} (0,92) ^{**}	1,76 (0,39) ^{***} (0,70) ^{**}				1,75 (0,27) ^{***} (0,60) ^{***}	1,66 (0,29) ^{***} (0,68) ^{**}			
Candidature - 10 ans			1,97 (0,36) ^{***} (0,83) ^{**}					1,38 (0,28) ^{***} (0,52) ^{**}					0,99 (0,21) ^{***} (0,44) ^{**}		
Candidature + 10 ans			3,91 (0,59) ^{***} (0,78) ^{***}					2,30 (0,49) ^{***} (0,80) ^{***}					2,32 (0,31) ^{***} (0,73) ^{***}		
Négociation - 10 ans				2,12 (0,49) ^{***} (0,92) ^{**}					1,09 (0,36) ^{***} (0,50) ^{**}					0,80 (0,23) ^{***} (0,60)	
Négociation + 10 ans				3,53 (0,64) ^{***} (0,90) ^{***}					2,13 (0,51) ^{***} (0,68) ^{***}					1,98 (0,30) ^{***} (0,77) ^{**}	
Intégration - 10 ans					2,94 (0,64) ^{***} (0,36) ^{***}					2,01 (0,49) ^{***} (0,20) ^{***}					1,06 (0,28) ^{***} (0,52) ^{**}
Intégration + 10 ans					3,13 (0,64) ^{***} (0,53) ^{***}					1,93 (0,50) ^{***} (0,57) ^{***}					1,73 (0,27) ^{***} (0,46) ^{***}
T*controls, OTAN, PIB	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	995	995	995	995	995	987	987	987	987	987	845	845	845	845	845
Adj. R ² (Within)	0,583	0,574	0,585	0,571	0,567	0,426	0,415	0,421	0,409	0,411	0,426	0,425	0,460	0,446	0,423

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 3.6 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur les institutions, Pays en Développement et 1ère vague d'intégration

Variable Dépendante	Law and Order (IRCG)					Corruption (IRCG)					Qualité de la Bureaucratie (IRCG)				
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Candidature 2 ans avant	0,32 (0,19) (0,27)					0,27 (0,12)** (0,11)**					0,07 (0,05) (0,07)				
Candidature - 5 ans	0,75 (0,23)*** (0,54)	0,57 (0,16)*** (0,41)				0,53 (0,13)*** (0,26)**	0,39 (0,11)*** (0,23)				0,17 (0,06)*** (0,11)	0,14 (0,05)*** (0,08)*			
Candidature + 5 ans	1,35 (0,25)*** (0,60)**	1,18 (0,20)*** (0,51)**				0,86 (0,17)*** (0,39)**	0,72 (0,16)*** (0,36)*				0,40 (0,09)*** (0,22)*	0,36 (0,08)*** (0,20)*			
Candidature - 10 ans			0,73 (0,16)*** (0,43)*					0,47 (0,12)*** (0,26)*					0,19 (0,05)*** (0,10)*		
Candidature + 10 ans			1,52 (0,24)*** (0,52)***					0,90 (0,28)*** (0,53)*					0,47 (0,15)*** (0,28)*		
Négociation - 10 ans				0,09 (0,06) (0,13)					0,07 (0,06) (0,09)					0,01 (0,02) (0,03)	
Négociation + 10 ans				0,77 (0,18)*** (0,27)***					0,89 (0,21)*** (0,37)**					0,55 (0,11)*** (0,21)**	
Intégration - 10 ans					0,19 (0,23) (0,25)					0,50 (0,66) (0,70)					-0,02 (0,10) (0,06)
Intégration + 10 ans					0,76 (0,26)*** (0,25)***					0,86 (0,67) (0,74)					0,59 (0,09)*** (0,13)***
T*controls, OTAN, PIB	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	633	633	633	633	633	633	633	633	633	633	633	633	633	633	633
Adj. R ² (Within)	0,620	0,619	0,642	0,600	0,600	0,365	0,362	0,362	0,366	0,353	0,357	0,356	0,356	0,363	0,374

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Annexe 7 : Robustesse, Echantillon Total. Groupe de Contrôle : Pays développés et pays européens (continent)

Table 4.1. : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Echantillon Total

<i>Variable Dépendante</i>	<i>Droits Politiques (Polity)</i>				<i>Libertés Civiles (Freedom House)</i>				<i>Droits de Propriété (Fraser Institute)</i>			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	1,02 (0,22) ^{***} (0,55) [*]				0,86 (0,16) ^{***} (0,38) ^{**}				1,12 (0,13) ^{***} (0,35) ^{***}			
Candidature sans la Turquie		0,97 (0,24) ^{***} (0,59)				0,94 (0,18) ^{***} (0,39) ^{**}				1,23 (0,13) ^{***} (0,33) ^{***}		
Négociation			1,34 (0,34) ^{***} (0,78) [*]				0,91 (0,23) ^{***} (0,43) ^{**}				1,27 (0,17) ^{***} (0,43) ^{***}	
Intégration				1,48 (0,34) ^{***} (0,61) ^{**}				1,20 (0,26) ^{***} (0,41) ^{***}				1,39 (0,16) ^{***} (0,30) ^{***}
Lagged Log GDP per Capita PPP	-0,08 (0,05) (0,07)	-0,14 (0,06) ^{**} (0,10) [*]	-0,14 (0,05) ^{***} (0,07) [*]	-0,15 (0,05) ^{***} (0,07) ^{**}	0,14 (0,04) ^{***} (0,11)	0,09 (0,03) ^{***} (0,07)	0,08 (0,03) ^{**} (0,08)	0,08 (0,03) ^{***} (0,08)	-0,05 (0,04) (0,12)	-0,11 (0,04) ^{***} (0,11)	-0,14 (0,04) ^{***} (0,09)	-0,15 (0,03) ^{***} (0,09)
OTAN	1,43 (0,57) ^{**} (1,41)	1,41 (0,57) ^{**} (1,42)	0,94 (0,62) (1,48)	1,46 (0,57) ^{***} (1,14)	1,01 (0,42) ^{**} (0,99)	0,93 (0,41) ^{**} (0,99)	0,78 (0,45) [*] (1,00)	1,08 (0,41) ^{***} (0,74)	-0,29 (0,19) (0,47)	-0,44 (0,21) ^{**} (0,50)	-0,69 (0,23) ^{***} (0,55)	-0,17 (0,11) (0,16)
T*controls	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	889	889	889	889	930	930	930	930	867	867	867	867
Adj. R ² (Within)	0,653	0,649	0,657	0,670	0,597	0,603	0,585	0,598	0,326	0,346	0,317	0,331

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 4.2 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Echantillon Total

Variable Dépendante	Law And Order (IRCG)				Corruption (IRCG)				Qualité de la Bureaucratie (IRCG)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	0,19 (0,07)** (0,23)				-0,07 (0,07) (0,18)					0,12 (0,03)*** (0,06)*		
Candidature sans la Turquie		0,17 (0,07)** (0,23)				-0,05 (0,07) (0,19)				0,10 (0,03)*** (0,07)		
Négociation			-0,03 (0,02) (0,04)				-0,10 (0,04)** (0,09)					0,03 (0,02) (0,05)
Intégration				0,05 (0,04) (0,05)				-0,08 (0,12) (0,18)				0,07 (0,04)** (0,07)
Lagged Log GDP per Capita PPP	-0,05 (0,02)** (0,07)	-0,06 (0,02)*** (0,07)	-0,07 (0,02)*** (0,06)	-0,07 (0,02)*** (0,06)	-0,02 (0,02) (0,04)	-0,02 (0,02) (0,04)	-0,02 (0,02) (0,04)	-0,02 (0,02) (0,04)	-0,01 (0,01) (0,02)	-0,01 (0,01) (0,02)	-0,02 (0,01) (0,02)	-0,02 (0,01) (0,02)
OTAN	-0,24 (0,06)*** (0,15)	-0,24 (0,06)*** (0,17)	-0,10 (0,04)*** (0,09)	-0,12 (0,04)*** (0,10)	0,01 (0,04) (0,11)	0,006 (0,04) (0,12)	0,05 (0,04) (0,08)	-0,03 (0,03) (0,06)	-0,07 (0,02)*** (0,04)*	-0,06 (0,02)*** (0,04)	-0,03 (0,02) (0,04)	-0,008 (0,007) (0,01)
T*controls	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	568	568	568	568	568	568	568	568	568	568	568	568
Adj. R ² (Within)	0,389	0,388	0,382	0,382	0,328	0,328	0,328	0,327	0,573	0,570	0,563	0,564

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Annexe 8 : Robustesse, Echantillon Total. Groupe de Contrôle : Pays européens (continent)

Table 5.1. : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Echantillon Total

<i>Variable Dépendante</i>	<i>Polity (Political Rights)</i>				<i>Freedom House (Civil Liberties)</i>				<i>Fraser Institute Legal System and Property Rights</i>			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	1,02 (0,22) ^{***} (0,53) [*]				0,87 (0,16) ^{***} (0,37) ^{**}				1,14 (0,12) ^{***} (0,33) ^{***}			
Candidature sans la Turquie		0,97 (0,23) ^{***} (0,57) [*]				0,95 (0,17) ^{***} (0,39) ^{**}				1,24 (0,13) ^{***} (0,32) ^{***}		
Négociation			1,34 (0,32) ^{***} (0,75) [*]				0,92 (0,23) ^{***} (0,42) ^{**}				1,28 (0,16) ^{***} (0,41) ^{***}	
Intégration				1,48 (0,33) ^{***} (0,58) ^{**}				1,21 (0,25) ^{***} (0,40) ^{***}				1,40 (0,16) ^{***} (0,29) ^{***}
Lagged Log GDP per Capita PPP	-0,08 (0,05) (0,07)	-0,14 (0,06) ^{**} (0,08) [*]	-0,15 (0,06) ^{***} (0,07) ^{**}	-0,15 (0,05) ^{***} (0,07) ^{**}	0,15 (0,03) ^{***} (0,11)	0,11 (0,03) ^{***} (0,07)	0,09 (0,03) ^{***} (0,08)	0,10 (0,03) ^{***} (0,08)	-0,03 (0,04) (0,12)	-0,10 (0,04) ^{***} (0,10)	-0,12 (0,03) ^{***} (0,09)	-0,14 (0,03) ^{***} (0,09)
OTAN	1,42 (0,55) ^{***} (1,37)	1,40 (0,55) ^{**} (1,37)	0,94 (0,59) (1,43)	1,46 (0,55) ^{***} (1,10)	1,02 (0,40) ^{**} (0,97)	0,94 (0,40) ^{**} (0,97)	0,78 (0,44) [*] (0,97)	1,09 (0,39) ^{***} (0,72)	-0,28 (0,18) (0,45)	-0,43 (0,20) ^{**} (0,48)	-0,69 (0,22) ^{***} (0,53)	-0,16 (0,11) (0,48)
T*controls	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	725	725	725	725	771	771	771	771	705	705	705	705
Adj. R ² (Within)	0,653	0,649	0,657	0,660	0,601	0,607	0,587	0,602	0,209	0,231	0,195	0,212

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 5.2 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Echantillon Total

<i>Variable Dépendante</i>	<i>Law And Order (IRCG)</i>				<i>IRCG Corruption</i>				<i>IRCG Bureaucracy Quality</i>			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	0,18 (0,07)** (0,22)				-0,07 (0,07) (0,18)				0,12 (0,03)*** (0,06)*			
Candidature sans la Turquie		0,17 (0,07)** (0,23)				-0,05 (0,07) (0,18)				0,10 (0,03)*** (0,06)		
Négociation			-0,03 (0,02)* (0,04)				-0,10 (0,04)*** (0,09)				0,03 (0,02) (0,05)	
Intégration				0,05 (0,04) (0,05)				-0,08 (0,11) (0,17)				0,07 (0,03)** (0,07)
Lagged Log GDP per Capita PPP	-0,06 (0,02)** (0,07)	-0,07 (0,02)*** (0,07)	-0,08 (0,02)*** (0,06)	-0,08 (0,02)*** (0,06)	-0,03 (0,02) (0,05)	-0,02 (0,02) (0,05)	-0,02 (0,02) (0,04)	-0,02 (0,02) (0,04)	-0,02 (0,02) (0,02)	-0,02 (0,02) (0,02)	-0,03 (0,02) (0,02)	-0,03 (0,02) (0,02)
OTAN	-0,25 (0,06)*** (0,15)	-0,25 (0,07)*** (0,17)	-0,12 (0,04)*** (0,10)	-0,14 (0,04)*** (0,11)	0,01 (0,04) (0,11)	0,003 (0,04) (0,11)	0,05 (0,04) (0,08)	-0,03 (0,03) (0,07)	-0,06 (0,02)*** (0,04)	-0,05 (0,02)*** (0,04)	-0,03 (0,02) (0,04)	-0,008 (0,007) (0,01)
T*controls	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	469	469	469	469	469	469	469	469	469	469	469	469
Adj. R ² (Within)	0,387	0,386	0,380	0,380	0,270	0,269	0,270	0,269	0,554	0,551	0,543	0,545

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Annexe 9 : Robustesse, Echantillon pays en Développement et première vague d'intégration. Groupe de Contrôle : Pays en Développement européens (continent)

Table 6.1. : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Pays en développement et 1^{ère} vague

Variable Dépendante	Droits Politiques (Polity)				Libertés Civiles (Freedom House)				Droits de Propriété (Fraser Institute)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	2,09 (0,41) ^{***} (0,93) ^{**}				1,59 (0,31) ^{***} (0,55) ^{***}				0,80 (0,26) ^{***} (0,59)			
Candidature sans la Turquie		1,99 (0,44) ^{***} (1,01) [*]				1,75 (0,33) ^{***} (0,56) ^{***}				0,86 (0,26) ^{***} (0,60)		
Négociation			2,33 (0,53) ^{***} (1,01) ^{**}				1,30 (0,39) ^{***} (0,60) ^{**}				0,93 (0,26) ^{***} (0,70)	
Intégration				2,94 (0,62) ^{***} (0,40) ^{***}			1,99 (0,47) ^{***} (0,34) ^{***}					1,27 (0,25) ^{***} (0,44) ^{***}
Lagged Log GDP per Capita PPP	0,05 (0,05) (0,08)	-0,08 (0,06) (0,08)	-0,12 (0,05) ^{**} (0,06) [*]	-0,12 (0,05) ^{**} (0,05) ^{**}	0,25 (0,04) ^{***} (0,12) [*]	0,16 (0,03) ^{***} (0,06) ^{**}	0,12 (0,03) ^{***} (0,08)	0,13 (0,03) ^{***} (0,07) [*]	0,01 (0,04) (0,06)	-0,05 (0,03) (0,05)	-0,07 (0,03) ^{**} (0,04) [*]	-0,07 (0,03) ^{***} (0,03) ^{**}
OTAN	0,88 (0,52) [*] (1,35)	0,84 (0,53) (1,37)	0,20 (0,65) (1,47)	0,98 (0,54) [*] (0,85)	0,67 (0,39) [*] (0,96)	0,51 (0,39) (0,95)	0,51 (0,48) (1,00)	0,86 (0,39) ^{**} (0,59)	-0,01 (0,20) (0,51)	-0,11 (0,23) (0,56)	-0,33 (0,26) (0,69)	-0,04 (0,12) (0,19)
T*controls	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	381	381	381	381	378	378	378	378	306	306	306	306
Adj. R ² (Within)	0,689	0,681	0,685	0,701	0,670	0,681	0,636	0,662	0,224	0,239	0,249	0,312

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

Table 6.2 : L'impact du processus d'intégration à l'UE sur la Gouvernance, Pays en développement et 1^{ère} vague

Variable Dépendante	Law And Order (IRCG)				Corruption (IRCG)				Qualité de la Bureaucratie (IRCG)			
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Candidature	0,46 (0,17) ^{***} (0,50)				0,28 (0,12) ^{**} (0,30)				0,10 (0,04) ^{**} (0,08)			
Candidature sans la Turquie		0,44 (0,18) ^{**} (0,53)				0,34 (0,12) ^{***} (0,31)				0,06 (0,04) (0,09)		
Négociation			-0,08 (0,05) [*] (0,09)				0,002 (0,01) (0,02)				-0,01 (0,01) (0,02)	
Intégration				0,38 (0,23) (0,21) [*]				0,63 (0,64) (0,68)				0,21 (0,09) ^{**} (0,06) ^{***}
Lagged Log GDP per Capita PPP	-0,03 (0,03) (0,09)	-0,04 (0,03) (0,09)	-0,08 (0,02) ^{***} (0,06)	-0,07 (0,02) ^{***} (0,06)	0,03 (0,02) (0,05)	0,03 (0,02) (0,04)	0,002 (0,02) (0,03)	0,003 (0,02) (0,03)	-0,01 (0,01) (0,02)	-0,02 (0,01) (0,02)	-0,02 (0,01) [*] (0,02)	-0,02 (0,01) (0,02)
OTAN	-0,40 (0,12) ^{***} (0,30)	-0,42 (0,13) ^{***} (0,35)	-0,06 (0,04) (0,09)	-0,12 (0,04) ^{***} (0,11)	-0,16 (0,08) ^{**} (0,18)	-0,21 (0,08) ^{**} (0,19)	0,002 (0,02) (0,03)	0,005 (0,03) (0,05)	-0,06 (0,02) ^{**} (0,05)	-0,04 (0,02) [*] (0,05)	0,0005 (0,01) (0,02)	-0,009 (0,007) (0,01)
T*controls	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
Nombre d'obs.	234	234	234	234	234	234	234	234	234	234	234	234
Adj. R ² (Within)	0,468	0,465	0,447	0,449	0,471	0,475	0,461	0,468	0,615	0,613	0,612	0,614

Ecart-type entre parenthèse OLS dessus et cluster dessous. *** signifie que le coefficient est significatif à 1 %, ** à 5% et * à 10%.

T*controls représentent les variables dummy pour les régions (Asie, Amérique et Afrique du Nord) interagissant avec le temps.

Chaque régression inclut des effets fixes pays et temps ainsi qu'une variable dummy interagissant entre l'origine légale socialiste et la variable d'intérêt (comme dans Giavazzi & Tabellini, 2004)

